



**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Responsabilité de la direction concernant l'information financière	84
Rapport des auditeurs indépendants	85
États financiers consolidés	
Bilans consolidés	86
États des résultats consolidés	87
États consolidés du résultat étendu	88
États consolidés de l'avoir des actionnaires	89
États consolidés des flux de trésorerie	90
Notes aux états financiers consolidés	91 à 136

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION CONCERNANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aux actionnaires et aux administrateurs d'IAMGOLD Corporation

Les états financiers consolidés d'IAMGOLD Corporation (la « Compagnie ») ci-joints, leur présentation et l'information contenue dans le rapport annuel, y compris les renseignements établis par des spécialistes, sont la responsabilité de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière de la Compagnie qui figure dans d'autres sections du rapport annuel est conforme avec celle contenue dans les états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité du processus lié à l'information financière consolidée. La direction maintient des systèmes de contrôles internes conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à l'autorisation adéquate des transactions, la protection des actifs et la production d'une information financière fiable. La direction choisit les principes et les méthodes comptables appropriés qui s'appliquent aux contextes dans lesquels évolue la Compagnie, et détermine certains montants divulgués à partir d'estimations ou de jugements.

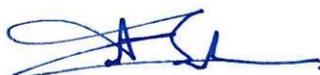
Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement au moyen de son comité de vérification qui se compose d'administrateurs indépendants. Le conseil d'administration a également désigné le président du comité de vérification à titre d'expert financier de la Compagnie. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction et les auditeurs externes afin de discuter de questions touchant les contrôles internes, la vérification et la présentation de l'information financière. Le comité de vérification s'assure que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses obligations, révisé les états financiers consolidés trimestriels et annuels et tout rapport produit par les auditeurs externes et émet ses recommandations au sujet de la nomination des auditeurs externes pour révision par le conseil d'administration et l'approbation des actionnaires.

Les auditeurs externes vérifient les états financiers consolidés annuellement au nom des actionnaires. Les auditeurs externes ont plein et libre accès à la direction et au comité de vérification.



**Stephen J. J. Letwin**  
Président et chef de la direction

25 mars 2011



**Carol T. Banducci**  
Première vice-présidente et  
chef de la direction financière

25 mars 2011

## Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires d'IAMGOLD Corporation

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'IAMGOLD Corporation, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009, les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2010 et les notes y afférentes, ainsi qu'un résumé des politiques comptables importantes et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du *Public Company Accounting Oversight Board* (des États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'IAMGOLD Corporation aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices inclus dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



KPMG s.e.n.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

25 mars 2011

**IAMGOLD CORPORATION**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

(En milliers de dollars américains)

Au 31 décembre	Note	2010	2009
		\$	\$
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents	5	270 779	191 374
Lingots d'or (valeur marchande 140 551 \$; au 31 décembre 2009 – 108 749 \$)	6	40 411	40 408
Débiteurs et autres	7	81 995	83 082
Stocks	8	206 276	162 033
		599 461	476 897
Autres actifs à long terme	9	185 620	136 122
Participations directes	10	186 962	173 278
Droits de redevances	11	26 514	28 688
Actifs miniers	12	1 825 113	1 053 348
Exploration et mise en valeur	13	331 171	786 079
Écarts d'acquisition	14	334 774	334 004
Autres actifs incorporels		5 332	8 373
		3 494 947	2 996 789
<b>Passifs et avoir des actionnaires</b>			
<b>Passifs à court terme</b>			
Fournisseurs et frais courus		210 826	175 320
Dividendes à payer		31 324	24 507
Portion à court terme des passifs à long terme	16	11 756	12 257
		253 906	212 084
<b>Passifs à long terme</b>			
Passif d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	18	256 054	237 379
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	19	134 747	97 337
Autres passifs à long terme		16 563	10 216
		407 364	344 932
<b>Participations sans contrôle</b>		57 867	23 112
<b>Avoir des actionnaires</b>			
Actions ordinaires	21(b)	2 255 875	2 203 269
Surplus d'apport		38 616	36 693
Bons de souscription	21(d)	-	148
Bénéfices non répartis		363 852	113 887
Cumul des autres éléments du résultat étendu	23	117 467	62 664
		2 775 810	2 416 661
		3 494 947	2 996 789

Engagements et éventualités (note 29)

Événements postérieurs (notes 4(a), 21 (c))

Voir les notes ci-jointes qui font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil



WILLIAM D. PUGLIESE  
Administrateur



STEPHEN J.J. LETWIN  
Administrateur

**IAMGOLD Corporation**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

(En milliers de dollars américains, sauf les données par action)

Exercices terminés le 31 décembre	Note	2010	2009	2008
		\$	\$	\$
<b>Revenus</b>		<b>1 167 245</b>	914 339	869 636
<b>Dépenses :</b>				
Coûts d'exploitation minière, excluant l'amortissement et l'épuisement		<b>570 593</b>	446 819	451 991
Amortissement et épuisement		<b>132 693</b>	153 847	169 629
		<b>703 286</b>	600 666	621 620
		<b>463 959</b>	313 673	248 016
Bénéfice provenant des participations directes	10	<b>56 496</b>	36 036	24 273
		<b>520 455</b>	349 709	272 289
<b>Autres :</b>				
Frais généraux d'administration		<b>46 851</b>	49 148	41 953
Exploration et mise en valeur		<b>46 025</b>	39 762	33 628
Pertes de valeur	24	-	98 069	129 861
Frais (revenus) d'intérêts nets	25	<b>3 557</b>	680	(1 697)
Perte (gain) de change		<b>1 700</b>	(26 967)	1 068
Perte (gain) sur instruments dérivés	26	<b>13 261</b>	(7 047)	4 341
Gain sur la vente de lingots d'or	6	-	(36 628)	-
Autres dépenses (revenus), net	27	<b>(24 361)</b>	1 804	1 510
		<b>87 033</b>	118 821	210 664
Participations sans contrôle		<b>18 222</b>	8 784	3 120
		<b>105 255</b>	127 605	213 784
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices et impôts miniers		<b>415 200</b>	222 104	58 505
<b>Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :</b>	18			
Impôts exigibles		<b>133 646</b>	92 274	76 340
Impôts futurs (recouvrement)		<b>1 761</b>	15 707	(7 919)
		<b>135 407</b>	107 981	68 421
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>279 793</b>	114 123	(9 916)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>	21(j)			
De base		<b>371 392</b>	352 755	295 430
Dilué		<b>373 255</b>	354 631	295 430
<b>Bénéfice net (perte nette) de base et dilué par action</b>		<b>0,75</b>	0,32	(0,03)

Voir les notes ci-jointes qui font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**IAMGOLD CORPORATION**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(En milliers de dollars américains)

Exercices terminés le 31 décembre	Note	2010	2009	2008
		\$	\$	\$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>279 793</b>	114 123	(9 916)
<b>Autres éléments du résultat étendu (perte), net d'impôt :</b>				
Écart de conversion cumulé				
Gain (perte) non réalisé sur la conversion des états financiers des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes		<b>35 107</b>	103 040	(78 561)
Renversement du gain non réalisé sur le taux de change provenant de la vente de la mine Géant Dormant		-	-	(2 045)
		<b>35 107</b>	103 040	(80 606)
Changements dans les gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente				
Gain (perte) non réalisé		<b>43 102</b>	22 161	(6 158)
Impact fiscal		<b>(5 088)</b>	(3 279)	912
		<b>38 014</b>	18 882	(5 246)
Renversement de la perte (du gain) non réalisée sur la dépréciation et à la vente des actifs financiers disponibles à la vente				
Perte (gain) non réalisée		<b>(21 042)</b>	2 449	409
Impact fiscal		<b>2 724</b>	(479)	(4)
		<b>(18 318)</b>	1 970	405
Total des autres éléments du résultat étendu (perte) net d'impôt	23	<b>54 803</b>	123 892	(85 447)
<b>Résultat étendu (perte)</b>		<b>334 596</b>	238 015	(95 363)

Voir les notes ci-jointes qui font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**IAMGOLD CORPORATION**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES**

(En milliers de dollars américains)

Exercices terminés le 31 décembre	Note	2010	2009	2008
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>		\$	\$	\$
Solde, début de l'exercice		2 203 269	1 655 755	1 633 119
Émissions d'actions, déduction faite des frais d'émission d'actions		52 606	547 514	22 636
Solde, fin de l'exercice	21(b)	2 255 875	2 203 269	1 655 755
<b>SURPLUS D'APPORT</b>				
Solde, début de l'exercice		36 693	39 242	20 034
Options émises à l'acquisition d'Orezone	4(b)	-	684	-
Exercice d'options		(5 528)	(8 475)	(9 218)
Exercice des régimes de bonification en action et d'actions différées		(689)	(838)	-
Transfert de la juste valeur des bons de souscription expirés		-	-	24 391
Régime d'options d'achat d'actions		451	-	-
Rémunération à base d'actions	21(j)	7 689	6 080	4 035
Solde, fin de l'exercice		38 616	36 693	39 242
<b>BONS DE SOUSCRIPTION</b>				
Solde, début de l'exercice		148	-	24 391
Transfert de la juste valeur des bons de souscription expirés		-	-	(24 391)
Bons de souscription émis à l'acquisition d'Orezone	4(b)	-	148	-
Exercice des bons de souscription		(148)	-	-
Solde, fin de l'exercice	21(d)	-	148	-
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>				
Solde, début de l'exercice		113 887	21 897	49 553
Bénéfice net (perte nette)		279 793	114 123	(9 916)
Dividendes		(29 828)	(22 133)	(17 740)
Solde, fin de l'exercice		363 852	113 887	21 897
<b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (PERTE)</b>				
Solde, début de l'exercice		62 664	(61 228)	24 219
Autres éléments du résultat étendu (perte) pour l'exercice		54 803	123 892	(85 447)
Solde, fin de l'exercice	23	117 467	62 664	(61 228)
<b>TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		<b>2 775 810</b>	<b>2 416 661</b>	<b>1 655 666</b>

Voir les notes ci-jointes qui font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**IAMGOLD CORPORATION**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(En milliers de dollars américains)

Exercices terminés le 31 décembre	Note	2010	2009	2008
		\$	\$	\$
<b>Exploitation :</b>				
Bénéfice net (perte nette)		279 793	114 123	(9 916)
Déboursés des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	19	(3 333)	(6 661)	(9 769)
Règlement d'instruments dérivés		(2 025)	(4 416)	(2 260)
Éléments hors caisse :				
Bénéfice provenant des participations directes, net des dividendes reçus	10	(31 926)	(36 036)	(24 273)
Amortissement et épuisement		132 693	153 847	169 629
Pertes de valeur		-	98 069	129 861
Amortissement du passif lié aux ventes à terme		-	(10 472)	(17 874)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs		1 761	15 707	(7 919)
Rémunération à base d'actions	21(i)	7 689	6 080	4 035
Perte (gain) non réalisée sur instruments dérivés	26	9 499	(6 131)	4 341
Gain sur la vente de lingots d'or	6	-	(36 628)	-
Gain sur disposition d'actifs		(4 150)	(1 878)	(4 773)
Gain sur la vente de titres de placement		(21 042)	(2 473)	-
Ajustements des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		22 630	21 726	4 984
Participations sans contrôle		18 222	8 784	3 120
Perte (gain) de change non réalisé sur la trésorerie et les équivalents		(686)	(27 434)	2 867
Autre		4 111	9 331	6 846
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		1 877	(38 580)	9 346
		415 113	256 958	258 245
<b>Investissement :</b>				
Acquisitions d'entreprises		-	(7 765)	(98 273)
Produits d'investissements (acquisitions)		23 723	(8 061)	(1 961)
Remboursements de prêts des participations directes	10	18 242	-	-
Dépôts en trésorerie affectés		-	5 311	(4 205)
Actifs miniers		(142 177)	(105 868)	(159 506)
Exploration et mise en valeur		(229 949)	(346 696)	(9 813)
Empilements de minerai – long terme		(25 835)	(9 342)	(17 808)
Acquisitions nettes d'autres actifs		(1 452)	(1 032)	(968)
Produit de la vente de lingots d'or	6	-	66 411	-
		(357 448)	(407 042)	(292 534)
<b>Financement :</b>				
Produit de la facilité de crédit		50 000	72 000	50 000
Remboursement des passifs à long terme et de la facilité de crédit		(50 000)	(166 581)	(4 960)
Frais financiers		(2 365)	-	-
Émission d'actions ordinaires déduction faite des frais d'émission		54 652	308 356	14 465
Gain sur le régime d'options d'achat d'actions		451	-	-
Dividendes payés		(31 684)	(17 740)	(17 625)
		21 054	196 035	41 880
<b>Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents</b>		686	27 434	(2 867)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents</b>		79 405	73 385	4 724
<b>Trésorerie et équivalents au début de l'exercice</b>		191 374	117 989	113 265
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice</b>	5	270 779	191 374	117 989

Information reliée aux états des flux de trésorerie consolidés (note 28)

Voir les notes ci-jointes qui font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**IAMGOLD Corporation**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2010, 2009 ET 2008**

(Les montants dans les notes sont en dollars américains et les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**1. NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPES DE PRÉSENTATION**

IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Compagnie ») œuvre dans l'exploration, la mise en valeur et l'exploitation de propriétés minières aurifères et d'une mine de niobium. Les états financiers consolidés d'IAMGOLD sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les conventions de la Compagnie jugées importantes sont résumées ci-dessous. Les références à la Compagnie dans le présent document incluent la Compagnie, ses filiales consolidées et ses coentreprises.

Certains chiffres comparatifs de 2009 et de 2008 ont été reclassés pour être représentatifs de la présentation des états financiers consolidés adoptée en 2010.

**2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES**

**(a) Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Compagnie et de ses filiales. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La Compagnie applique la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses participations directes. Tous les soldes et les transactions intercompagnies importants ont été éliminés.

Les propriétés importantes de la Compagnie sont comptabilisées selon les indications suivantes :

Nom	Emplacement	Participation	Statut
Mine Rosebel	Suriname	95 %	Consolidé
Mine Essakane	Burkina Faso	90 %	Consolidé
Division Doyon, y compris le projet Westwood	Canada	100 %	Consolidé
Mine Mupane	Botswana	100 %	Consolidé
Mine Sadiola – coentreprise	Mali	41 %	Consolidation proportionnelle
Mine Yatéla – coentreprise	Mali	40 %	Consolidation proportionnelle
Mine Tarkwa	Ghana	18,9 %	Méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation
Mine Damang	Ghana	18,9 %	Méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation
Projet Quimsacocha	Équateur	100 %	Consolidé
Mine Niobec	Canada	100 %	Consolidé

**(b) Utilisation d'estimation**

Pour dresser les états financiers consolidés selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et établir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants divulgués des actifs et des passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants des revenus et dépenses présentés au cours de l'exercice. Les plus importantes estimations sont liées aux réserves et aux ressources minérales, à la répartition du prix d'acquisition, à l'amortissement et à l'épuisement, à l'évaluation des actifs à long terme et des écarts d'acquisition, à la juste valeur des instruments financiers, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à la rémunération à base d'actions, aux impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs ainsi qu'aux passifs éventuels. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces prévisions.

**(c) Monnaie de mesure et monnaie de présentation**

Le dollar américain est la monnaie de mesure et de présentation des états financiers de la Compagnie.

La monnaie de mesure des activités minières canadiennes est le dollar canadien. Les éléments d'actif et de passif des activités minières canadiennes sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de la période. Pour les exploitations canadiennes, les écarts de conversion découlant des variations des taux de change sont reportés et inclus dans l'écart de conversion cumulé sous la rubrique du cumul des autres éléments du résultat étendu.

La monnaie de mesure des activités de la Compagnie au Guyana, au Suriname, en Équateur, au Pérou et en Afrique est le dollar américain d'autant que tous les produits des ventes de la production et que la majorité des déboursés effectués sont en dollars américains.

**(d) Instruments financiers**

**i. Trésorerie et équivalents et trésorerie affectée**

La trésorerie et les équivalents ainsi que la trésorerie affectée sont reconnus comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

**ii. Débiteurs, fournisseurs et frais courus**

Les débiteurs, à l'exception des frais payés d'avance et des contrats dérivés (note 7), et les comptes fournisseurs et les frais courus sont enregistrés au coût après amortissement.

**iii. Titres de placement**

Les investissements dans des titres de placement sont désignés comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée selon le plus récent prix coté sur un marché actif. Les variations de valeur au marché ainsi que l'impact fiscal s'y rattachant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu (AERE) jusqu'à ce que le titre soit vendu ou qu'il soit établi que le titre a subi une perte de valeur durable. À la vente ou lors de la constatation de la perte de valeur durable, la variation cumulée dans les AERE est renversée et le gain réel ou la perte réelle sur disposition ou la perte de valeur est comptabilisé à l'état des résultats consolidés. Les investissements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

**iv. Bons de souscription détenus à titre d'investissement**

Les bons de souscription détenus à titre d'investissement dans d'autres sociétés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation des prix Black-Scholes. Les gains ou les pertes non réalisés liés aux changements de la juste valeur sont présentés comme gain ou perte sur instruments dérivés à l'état des résultats consolidés.

**v. Or à recevoir**

L'or à recevoir est considéré comme un instrument hybride formé d'un recevable et d'un dérivé intégré qui sont comptabilisés séparément. Le montant à recevoir est comptabilisé comme une créance portant intérêts, dont les intérêts cumulés étaient imputés aux résultats. Le dérivé intégré est évalué à la valeur estimative du marché à chaque date de bilan en fonction des changements du prix de l'or, et la variation est imputée aux résultats à titre de gain ou perte sur instruments dérivés. À la fin de 2009, toutes les onces d'or avaient été reçues.

**vi. Facilité de crédit**

La dette est comptabilisée au coût après amortissement en utilisant la méthode des intérêts effectifs. Les frais d'émission de la facilité de crédit sont capitalisés dans les actifs à long terme et la portion à court terme est comprise dans les frais payés d'avance. L'amortissement est capitalisé selon la méthode linéaire sur la durée de la facilité de crédit.

**vii. Contrats sur marchandises et contrats de change**

Les instruments dérivés reliés à l'or, à la monnaie, au mazout et à l'aluminium et contractés en 2010, 2009 et 2008 ainsi que les contrats de ventes d'or à terme pris en charge à l'acquisition d'EURO Ressources S.A. (note 4(e)) sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du bilan. L'évaluation est établie selon des taux à terme et prend en considération le prix du marché, le taux d'intérêt et la volatilité ainsi que le risque de crédit de l'instrument financier. La juste valeur de ces instruments dérivés est comprise au bilan et les variations de la juste valeur depuis l'acquisition ou l'entrée en vigueur sont incluses à l'état des résultats comme gain ou perte sur instruments dérivés.

Les contrats de ventes d'or à terme pris en charge à l'acquisition de Gallery Gold Limited (« GGL ») en 2006 étaient comptabilisés comme des contrats normaux d'achats et de ventes pour lesquels les livraisons étaient enregistrées à leurs prix à terme respectifs. Sur livraison de l'or provenant des contrats de ventes à terme, le passif assumé relié était amorti et constaté dans les revenus aurifères. L'amortissement a été terminé en 2009.

**(e) Lingots d'or**

Les investissements en lingots d'or sont évalués au moindre du coût moyen et la valeur nette de réalisation.

**(f) Stocks**

Les stocks de production aurifère, les stocks de production de niobium et les stocks de concentré sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts des matériaux, de la main-d'œuvre, les frais généraux reliés au site minier et l'amortissement selon l'étape du traitement.

Les coûts des empilements de minerai sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des empilements de minerai augmente en fonction des coûts d'exploitation de la période et les diminutions des empilements de minerai sont rechargées aux coûts d'exploitation minière en utilisant le coût moyen pondéré par tonne. Les empilements de minerai sont divisés entre les stocks à court terme et à long terme.

Les stocks de fournitures minières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts sont déterminés au prix moyen d'achat incluant des provisions adéquates pour les articles excédentaires ou à rotation lente.

**(g) Immobilisations**

Les immobilisations comprennent les fournitures et équipement, l'équipement informatique, les logiciels, les instruments et équipement scientifiques, les véhicules, les terrains et les améliorations locatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de l'estimation de la durée de vie utile des actifs et dans le cas des améliorations locatives, selon la période résiduelle du bail établie au moment de l'acquisition.

**(h) Participations directes**

Les participations directes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Tout écart de la juste valeur relié à l'acquisition initiale des participations directes est amorti proportionnellement à la production selon la durée de vie économique de la mine correspondant aux réserves prouvées et probables. Les participations directes incluent les changements dans les investissements provenant du bénéfice ou de la perte divulgué par l'entreprise dans laquelle a investi IAMGOLD. Ce changement est comptabilisé à l'état consolidé des résultats comme le bénéfice provenant des participations directes. La trésorerie reçue des participations directes est comptabilisée directement au bilan consolidé en diminution des participations.

**(i) Droits de redevances**

La Compagnie comptabilise ses droits de redevances au coût. L'amortissement des droits de redevances d'exploitation est calculé selon la méthode de l'amortissement proportionnel à la production selon la durée de vie économique de la mine correspondant aux réserves et aux ressources de la propriété.

**(j) Exploration et mise en valeur**

Les frais d'exploration engagés jusqu'à la date où il est établi qu'une propriété possède des ressources minérales ayant le potentiel de devenir économiquement récupérables sont imputés aux résultats. Les coûts de mise en valeur engagés après cette date sont capitalisés jusqu'à ce que les projets entrent en production ou soient jugés économiquement irréalisables. Tous les frais d'administration non reliés directement à un projet d'exploration ou de mise en valeur sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais d'intérêts ne sont pas capitalisés jusqu'à ce que la décision de mettre en valeur la propriété soit prise.

**(k) Actifs miniers et frais de découverte**

Les actifs miniers représentent les coûts capitalisés reliés à l'exploitation de propriétés minières incluant les usines et les équipements, les propriétés minières, les frais reportés et la construction en cours.

Au commencement de la production, tous les coûts capitalisés reliés à tout actif minier donné sont amortis selon la méthode linéaire ou en utilisant la méthode de l'amortissement proportionnel à la production sur la durée de vie économique estimative qui fait généralement référence aux réserves prouvées et probables. La date du passage de la comptabilité de construction à la comptabilité de production est fondée sur les critères qualitatifs et quantitatifs, notamment l'achèvement substantiel du projet, un niveau soutenu de production, un niveau soutenu d'activité de traitement et le passage d'une période de temps raisonnable. À l'achèvement des activités de construction de la mine (selon l'établissement du commencement de la production), les coûts sont transférés des actifs d'exploration et de mise en valeur et intégrés aux catégories appropriées des actifs miniers.

Si la durée de vie prévue des actifs est moindre que la durée de vie du gisement, l'amortissement est établi selon la durée de vie utile anticipée selon la méthode linéaire. Si une propriété est abandonnée ou est catégorisée comme économiquement irréalisable, les soldes des comptes rattachés au projet sont radiés. Les montants reliés aux valeurs en excédent par rapport aux réserves prouvées et probables (« VERPP ») ne sont pas amortis jusqu'à ce que les ressources soient converties en réserves.

Les coûts miniers liés aux activités de découverte d'une mine à ciel ouvert sont imputés à la dépense à moins que les activités de découverte démontrent une amélioration du gisement minier obligeant ainsi une capitalisation des coûts. Les frais de découverte capitalisés sont amortis en fonction des réserves bénéficiant directement des activités de découverte selon la méthode de l'amortissement proportionnel à la production.

**(l) Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge sont enregistrés à la juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur cette juste valeur est enregistré dans l'écart d'acquisition.

Si une transaction ne correspond pas à la définition d'un regroupement d'entreprises selon les PCGR du Canada, la transaction est enregistrée comme une acquisition d'actif.

**(m) Perte de valeur des actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont révisés périodiquement pour vérifier s'il y a eu une perte de valeur ou lorsqu'il survient un événement ou des changements circonstanciels indiquant que la valeur comptable d'un actif pourrait être non récupérable. Une perte de valeur doit être constatée si la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie estimés non actualisés qui résulteront de l'utilisation et de la cession éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, l'actif doit subir une dépréciation à sa juste valeur (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs) et une perte de valeur doit être enregistrée aux résultats. Les flux de trésorerie estimatifs futurs de chaque actif à long terme sont calculés selon la production future anticipée (les réserves prouvées et probables ainsi que la valeur en excédent par rapport aux réserves prouvées et probables) et les estimations futures des prix des métaux, des coûts d'exploitation, des dépenses en immobilisations et des frais de remise en état des sites. La Compagnie déterminera la juste valeur à partir de transactions récentes portant sur des ventes de propriétés semblables si elle le juge plus approprié dans les circonstances. L'estimation faite par la direction des flux de trésorerie futurs est assujettie à des risques et incertitudes. Il est donc relativement possible que des changements se produisent pouvant avoir une incidence sur la recouvrabilité des actifs à long terme et un impact important sur les résultats d'exploitation de la Compagnie et sa situation financière.

**(n) Écarts d'acquisition et perte de valeur des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition alloués aux unités d'exploitation à la suite d'un regroupement d'entreprises ne sont pas amortis. La valeur comptable des écarts d'acquisition au bilan fait l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement ou s'il y a indication d'une perte de valeur potentielle. La juste valeur de chaque unité d'exploitation, qui inclut l'écart d'acquisition, est comparée à la valeur comptable totale (incluant l'écart d'acquisition) de cette unité d'exploitation. Si la juste valeur excède la valeur comptable, l'écart d'acquisition n'est pas assujetti à une perte de valeur. Si la juste valeur est moindre que la valeur comptable, les justes valeurs des actifs et des passifs à l'intérieur de l'unité d'exploitation sont estimées. La différence entre la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'unité et la juste valeur de l'unité d'exploitation au complet représente la valeur implicite de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite, l'excédent est imputé aux résultats au cours de la période où la perte de valeur est déterminée.

**(o) Autres actifs incorporels**

Les autres actifs incorporels sont reliés à la juste valeur des contrats de fournitures favorables comptabilisée suivant l'acquisition de Cambior inc. en 2006. La juste valeur a été établie en utilisant la méthode de coûts différentiels selon les coûts des économies prévues grâce aux conditions favorables des contrats de fournitures. Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire en fonction des modalités de chaque contrat.

**(p) Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers**

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques et impôts miniers. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers futurs sont mesurés et correspondent aux incidences fiscales futures des écarts entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et passifs d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers futurs sont mesurés à partir des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront aux bénéfiques imposables au cours des années prévues de récupération ou de résorption de ces écarts temporaires. Une provision pour moins-value est comptabilisée en contrepartie de tout actif d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers futurs qui, de manière plus probable qu'improbable, ne sera pas réalisé. L'impact d'un changement de taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers futurs est constaté aux résultats dans l'année d'entrée en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les impôts miniers représentent des taxes provinciales canadiennes perçues sur les activités d'exploitation minière et ils sont regroupés avec les impôts sur les bénéfiques étant donné qu'ils sont calculés selon un pourcentage des profits provenant de l'exploitation minière.

**(q) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Lorsque l'obligation légale est engagée, la Compagnie constate la valeur actualisée du passif estimé pour les frais de la remise en état future d'un site minier au moment de la fin de l'exploitation minière et une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. La Compagnie amortit le montant qui a été ajouté à l'actif en utilisant la méthode de l'amortissement établie pour cet actif. Une charge de désactualisation liée à l'obligation actualisée sur la durée résiduelle des propriétés minières est comptabilisée dans les coûts d'exploitation minière. Le passif est ajusté à la fin de chaque période afin de refléter le passage du temps et les changements des flux de trésorerie estimés futurs en vertu de l'obligation et est marqué d'une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif à long terme. Les ajustements aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des mines fermées, les frais continus de réhabilitation des mines en exploitation et les frais environnementaux sont portés aux résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

**(r) Actions accréditives**

En vertu de la législation fiscale, la Compagnie doit payer un montant équivalent au produit reçu de l'émission des actions ordinaires accréditives au titre des frais relatifs aux ressources prescrites. La Compagnie comptabilise un passif d'impôts futurs relié aux actions accréditives et réduit l'avoir des actionnaires à la date à laquelle la Compagnie dépose, auprès de l'administration fiscale, les documents de renonciation aux crédits d'impôt rattachés aux dépenses.

**(s) Rémunération à base d'actions**

La Compagnie possède les régimes de rémunération à base d'actions (note 21) suivants, dont les coûts sont compris dans les frais généraux d'administration à l'état des résultats.

**i. Régime d'options d'achat d'actions**

Les coûts de rémunération à base d'actions sont comptabilisés à titre de dépenses à l'état des résultats et sont crédités à titre de surplus d'apport à l'avoir des actionnaires. Le coût est évalué à la date de l'octroi selon la juste valeur des options calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options et constaté sur la période de service concernée. Au moment de l'exercice des options, la contrepartie versée par les employés ainsi que la juste valeur des options exercées à la date de l'octroi sont ajoutées aux actions ordinaires.

**ii. Régime de bonification en actions**

La Compagnie impute à la dépense les actions émises à titre de bonification aux employés sur une période d'acquisition de trois ou cinq ans. Celles émises à titre de bonification aux administrateurs sont imputées à la dépense au moment où elles sont octroyées puisqu'elles sont considérées comme acquises immédiatement.

### iii. Régime d'actions différées

La Compagnie impute à la dépense les actions émises à titre de prime aux employés sur une période d'acquisition de trois ou quatre ans.

### iv. Régime d'achat d'actions

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Compagnie a mis en place un nouveau régime d'achat d'actions selon lequel la Compagnie contribue à l'achat d'actions sur le marché. La contribution de la Compagnie est considérée comme acquise le 31 décembre de chaque année et est imputée aux résultats de l'année de contribution.

## (t) Constatation des revenus

Les revenus provenant de la vente d'or et de sous-produits (concentrés d'argent et de cuivre) sont constatés au moment où le métal est livré et le titre transféré aux contreparties de la transaction.

Les revenus provenant des ventes de niobium (ferroniobium) sont comptabilisés au moment du transfert du titre légal (des droits et des obligations) du ferroniobium aux acheteurs.

Les revenus de redevances sont constatés quand la Compagnie possède une assurance raisonnable qu'il est possible de déterminer le montant et que ce dernier est recouvrable. La Compagnie détient deux types de redevances :

- i. Revenu provenant de redevances telles que celles du rendement net de fonderie (« RNF ») ou redevances reliées aux produits bruts :

Le revenu provenant de redevances est établi à partir des produits de la vente ou d'une autre disposition des minerais récupérés de la propriété assujettie au droit de redevances. La forme, la manière et l'échéancier de la réception d'un paiement de redevances en particulier par la Compagnie sont gérés par l'entente de redevances avec le propriétaire de la propriété à laquelle est reliée la redevance.

- ii. Redevances calculées sur les profits tels que la participation au bénéfice net (« PBN ») :

Une PBN est un type de redevances établi sur le bénéfice après attribution des coûts reliés à la production définie dans l'entente de redevances. Les paiements commencent généralement une fois que les coûts capitalisés sont remboursés. Le détenteur de la redevance n'est pas responsable de fournir du capital ni de couvrir les pertes d'exploitation ou les obligations environnementales. Les revenus sont constatés conformément au contrat s'y rapportant.

## (u) Résultats par action

Le calcul des résultats de base par action est effectué en divisant les résultats nets par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le calcul des résultats dilués par action utilise la méthode du rachat d'actions qui ajuste le nombre moyen pondéré d'actions pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions, du régime de bonification en actions, du régime d'actions différées et des bons de souscription.

Le calcul des résultats dilués par action suppose l'exercice, la conversion ou l'émission conditionnelle de titres seulement lorsqu'un tel exercice, une telle conversion ou émission aurait un effet dilutif sur les résultats par action. Aucune des actions ordinaires potentielles n'est incluse dans le calcul de tout montant dilué par action lorsque la Compagnie enregistre une perte avant les activités abandonnées.

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

#### (a) Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En 2008, le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») a confirmé que les IFRS, émises par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »), remplaceront les PCGR du Canada pour les sociétés ouvertes et devront être adoptés pour les exercices financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, IAMGOLD présentera son information financière conformément aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et les chiffres comparatifs pour 2010 seront retraités conformément aux IFRS.

#### (b) PCGR du Canada – Chapitre 1582, Regroupements d'entreprises; Chapitre 1601, États financiers consolidés; Chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle; et modifications au Chapitre 3251, Capitaux propres

L'ICCA a émis trois nouvelles normes comptables en janvier 2009 : le chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le chapitre 1601, États financiers consolidés et le chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle, et des modifications au chapitre 3251, Capitaux propres. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Compagnie en 2011 et l'adoption anticipée au début d'un exercice est permise. Étant donné l'adoption des IFRS, la Compagnie n'adoptera pas ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et établit les normes de comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il fournit l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3R, Regroupements d'entreprises.

Les chapitres 1601 et 1602 combinés remplacent le chapitre 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1601 établit les normes relatives à la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 établit les normes de comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés à la suite d'un regroupement d'entreprises en convergence aux dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, États financiers consolidés et individuels.

Les modifications apportées au chapitre 3251 s'appliquent aux entités qui ont adopté le chapitre 1602 et qui nécessitent une présentation séparée aux états des résultats et du résultat étendu des résultats attribuables aux propriétaires de la Compagnie et de ceux attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Les modifications requièrent aussi que les participations ne donnant pas le contrôle soient présentées séparément comme un élément des capitaux propres.

#### (c) PCGR du Canada – Modification au chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

En juin 2009, le chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, a été modifié afin de clarifier la situation lorsque l'option de règlement anticipé incorporée est étroitement liée et ainsi n'est pas séparée de l'instrument d'emprunt hôte à des fins de constatation. Cette modification entrera en vigueur pour la Compagnie en 2011. Étant donné l'adoption des IFRS, la Compagnie n'adoptera pas ces modifications.

### 4. ACQUISITIONS ET DISPOSITIONS

#### (a) Projet La Arena

En juin 2009, une entente d'option et de participation conditionnelle a été conclue avec Rio Alto Mining Limited (« Rio Alto ») en regard de la vente du projet La Arena au Pérou. En 2009, la Compagnie a reçu 8 024 511 actions ordinaires (une participation de 10,6 %) et 1 500 000 bons de souscription de Rio Alto d'une valeur totale de 1,4 million \$ à la conclusion de l'entente.

Pendant la durée de l'option, Rio Alto a obtenu des actions nouvellement émises de La Arena S.A., une filiale à part entière d'IAMGOLD, jusqu'au maximum permis de 38,7 % en vertu de l'entente en engageant des dépenses atteignant 30 000 000 \$ pour le projet La Arena. Les dépenses totales engagées dans le projet La Arena totalisaient 35 250 000 \$ au cours de 2010 (38 933 000 \$ depuis son attribution en 2009).

En février 2011, conformément à la convention d'option, Rio Alto a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de La Arena S.A. contre un paiement au comptant de 48 847 000 \$. Les principales catégories d'actifs et de passifs comprises dans le projet La Arena au 31 décembre 2010 se décrivaient comme suit :

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2010</b>
	\$
Actifs à court terme	147
Exploration et mise en valeur	66 941
Immobilisations	103
Écart d'acquisition	7 318
Passifs à court terme	(6 045)
Passif d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	(7 018)
Participations sans contrôle	(27 524)
	33 922

**(b) Orezone Resources Inc. (« Orezone »)**

Le 25 février 2009, la Compagnie a acquis toutes les actions ordinaires en circulation d'Orezone. L'actif principal d'Orezone était une participation à 90 % dans le projet aurifère Essakane au Burkina Faso. Avant l'acquisition à 100 % d'Orezone, d'autres propriétés d'exploration non reliées au projet Essakane ont été regroupées pour former une nouvelle société ouverte d'exploration, Orezone Gold Corporation (« Orezone Gold »). Les actionnaires d'Orezone ont reçu 0,08 action ordinaire d'IAMGOLD et 0,125 action ordinaire d'Orezone Gold pour chaque action détenue. À la suite de la transaction, IAMGOLD détenait environ 16,6 % d'Orezone Gold.

Conformément aux PCGR du Canada et au chapitre 1581 de l'ICCA, Regroupements d'entreprises, cette transaction ne correspond pas à la définition d'un regroupement d'entreprises puisque les activités d'exploitation prévues pour l'actif principal (le projet Essakane) n'avait pas commencé à la date d'acquisition et que le projet était encore au stade de la mise en valeur. Par conséquent, la transaction a été enregistrée comme une acquisition d'actif.

Le 25 février 2009, un total de 28 817 244 actions d'IAMGOLD d'une valeur de 220 735 000 \$ ont été émises en vue de l'acquisition d'Orezone. La valeur a été déterminée en fonction de la valeur au marché des actions d'IAMGOLD à la date de la clôture de la transaction. La Compagnie a aussi réglé la débenture prise en charge d'Orezone en payant 4 021 000 \$ au comptant et en émettant au détenteur 555 425 actions ordinaires d'IAMGOLD.

Le placement privé de la Compagnie dans Orezone, acquis le 31 décembre 2008 pour une contrepartie brute de 16 420 000 \$, a été comptabilisé en utilisant la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation des participations directes. La Compagnie a accusé une perte en capital de 491 000 \$ (note 10) pour la période allant de la date d'acquisition au 25 février 2009. Dans le cadre du regroupement de certaines activités au sein d'Orezone Gold, la somme de 3 416 000 \$, qui représente la participation de 16,6 % de la Compagnie dans Orezone Gold, a changé de catégorie pour passer des participations directes aux titres de placement disponibles à la vente. L'investissement de la Compagnie dans Orezone Gold a été désigné comme un titre disponible à la vente (inclus dans les autres actifs à long terme). Le montant restant du placement privé, soit 12 513 000 \$, a été inclus dans la contrepartie de la transaction. La contrepartie comprenait également l'émission d'options d'achat d'actions et de bons de souscription d'IAMGOLD, ainsi qu'une souscription au comptant de 3 975 000 \$ pour des actions d'Orezone Essakane (BVI) Limited, une filiale à part entière d'Orezone.

Le prix d'acquisition de 238 105 000 \$ a été réparti selon les actifs acquis et les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de l'acquisition. Tous les actifs financiers acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur. L'excédent des montants attribués aux actifs acquis par rapport à la contrepartie payée a été réparti proportionnellement afin de réduire la valeur attribuée aux actifs miniers et aux actifs d'exploration et de mise en valeur acquis. Le passif d'impôts futurs attribuable à cette acquisition d'actif a été calculé selon la méthode appropriée afin de répartir le prix d'acquisition selon les actifs et passifs d'impôts connexes futurs.

	<b>2009</b>
<b>Actifs acquis et passifs pris en charge</b>	<b>\$</b>
Actifs à court terme	2 414
Autres actifs à long terme	18
Exploration et mise en valeur	339 241
Passifs à court terme	(15 013)
Dette	(40 000)
Débeture convertible	(8 276)
Passif d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	(40 279)
	238 105
<b>Contrepartie versée</b>	
Émission d'actions	220 735
Financement initial du placement privé	12 513
Souscription additionnelle	3 975
Émission d'options d'achat d'actions	684
Bons de souscription	148
Coûts de transaction	5 369
Moins : trésorerie et équivalents acquis	(5 319)
	238 105

**(c) Investissement dans Oromin Explorations Ltd. (« Oromin »)**

En juin 2009, la Compagnie a fait l'acquisition de 16 088 636 actions ordinaires, au prix de 0,70 \$ CA par action, pour un investissement total de 10 316 000 \$ (11 262 000 \$ CA) représentant 17 % des actions émises et en circulation d'Oromin qui détient une participation dans une coentreprise sur une vaste propriété au Sénégal au stade préliminaire d'exploration et de faisabilité. La Compagnie a acquis ces actions ordinaires à des fins de placement. Cet investissement est classifié dans les titres de placement disponibles à la vente (inclus dans les autres actifs à long terme).

**(d) Acquisition d'une participation supplémentaire de 3 % dans Sadiola**

Avant le 29 décembre 2009, IAMGOLD détenait une participation de 38 % dans la coentreprise Sadiola (« SEMOS »). Les autres actionnaires comprenaient AngloGold Limited (« AGA ») (38 %), la République du Mali (« RDM ») (18 %) et la Société financière internationale (« IFC ») (6 %). Le 29 décembre 2009, IAMGOLD et AGA ont toutes deux fait l'acquisition d'une participation supplémentaire de 3 % d'IFC dans la SEMOS, augmentant ainsi leur participation à 41 %. En 2010, la RDM a décidé de ne pas acquérir la participation proportionnelle de 0,574 % à laquelle elle avait droit dans la SEMOS provenant respectivement de la Compagnie et d'AGA.

La contrepartie pour la participation de 3 % dans la SEMOS est de 6 000 000 \$ au comptant, suivi de paiements conditionnels de :

- 250 000 \$ chaque année en 2010, en 2011 et en 2012, au moment où le prix moyen de l'or pour l'année dépasse 900 \$ l'once ou 500 000 \$ chacune des années susmentionnées au moment où le prix moyen de l'or pour l'année dépasse 1 000 \$ l'once; selon les prix de l'or futurs estimés, la Compagnie a établi la probabilité que des paiements soient nécessaires et comptabilisés comme un passif éventuel actualisé un montant de 1 449 000 \$ comprenant le paiement de 500 000 \$ effectué au début de 2011 étant donné que le prix moyen de l'or a dépassé 1 000 \$ par once au cours de 2010. L'augmentation de 341 000 \$ de ce passif éventuel à la fin de 2010 par rapport au passif éventuel de 1 108 000 \$ comptabilisé à la fin de 2009 a été enregistrée comme une perte sur instrument dérivé dans l'état des résultats consolidés.
- 500 000 \$ sur l'approbation du conseil d'administration de la SEMOS ainsi que de la RDM de procéder à la mise en valeur du projet de sulfures en roches dures de Sadiola. Le projet de sulfures en roches dures est au stade de faisabilité et à la fin de décembre 2010, le projet n'a pas encore été approuvé et, par conséquent, la Compagnie n'a pas comptabilisé le passif éventuel de 500 000 \$.

La mine Sadiola est une coentreprise et la participation dans la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Le prix ajusté d'acquisition total de 5 573 000 \$ ne comprenait pas la trésorerie et les équivalents acquis de 1 535 000 \$. Le prix d'acquisition a été réparti selon les actifs acquis et les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de l'acquisition. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés selon la quote-part de leur juste valeur. L'excédent des montants assignés aux actifs acquis par rapport à la contrepartie payée a été réparti pour réduire la valeur assignée aux actifs miniers acquis. L'actif d'impôts futurs attribuable à l'acquisition d'actif a été calculé en utilisant la méthode appropriée afin de répartir le prix d'acquisition aux actifs et aux actifs d'impôts futurs s'y rattachant.

<b>Juste valeur finale</b>	<b>2009</b>
<b>Actifs acquis et passifs pris en charge</b>	\$
Actifs à court terme	2 639
Autres actifs à long terme (empilements de minerai)	3 251
Actifs miniers	1 206
Actif d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	413
Passifs à court terme	(997)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(939)
	5 573
<b>Contrepartie versée</b>	
Paiement en espèces	6 000
Passif éventuel actualisé comptabilisé	1 108
Moins : trésorerie et équivalents acquis	(1 535)
	5 573

**(e) Acquisition d'EURO Ressources S.A. (« EURO Ressources »)**

En 2008, la Compagnie a acquis 52 838 639 actions d'EURO Ressources, représentant 84,55 % des actions en circulation d'EURO Ressources. EURO est titulaire d'un droit de redevances assis sur la production de la mine d'or Rosebel d'IAMGOLD. Le prix d'acquisition total était de 82 030 000 \$, incluant des coûts de transaction de 3 514 000 \$ moins la trésorerie et les équivalents acquis totalisant 2 063 000 \$.

La répartition du prix d'acquisition d'Euro Ressources établie en 2009 se présente comme suit :

<b>Juste valeur finale</b>	<b>2008</b>
<b>Actifs acquis et passifs pris en charge</b>	\$
Autres actifs à court terme	5 407
Actifs miniers	81 584
Écart d'acquisition	30 804
Passifs à court terme	(3 363)
Dette	(657)
Passif lié aux ventes à terme	(4 950)
Passifs d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	(24 107)
Participation sans contrôle	(2 688)
	82 030
<b>Contrepartie versée</b>	
Trésorerie	80 579
Coûts de transaction	3 514
Moins : trésorerie et équivalents acquis	(2 063)
	82 030

## 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Trésorerie	269 194	182 570
Équivalents :		
Dépôts à court terme dont l'échéance est inférieure à trois mois	1 585	8 804
Trésorerie et équivalents	270 779	191 374

## 6. LINGOTS D'OR

Au 31 décembre		2010	2009
Onces détenues	(oz)	100 001	99 999
Moyenne pondérée du coût d'acquisition	\$/oz	404	404
Coût d'acquisition	(en milliers \$)	40 411	40 408
Prix de l'or au marché à la fin de l'exercice	\$/oz	1 406	1 088
Valeur au marché à la fin de l'exercice	(en milliers \$)	140 551	108 749

En 2010, la Compagnie a acquis deux onces d'or. En 2009, la Compagnie a vendu 73 705 onces de ses lingots d'or au prix moyen de 901 \$ l'once, entraînant des produits bruts de 66 411 000 \$ et générant un gain de 36 628 000 \$.

## 7. DÉBITEURS ET AUTRES

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Ventes d'or à recevoir	9 808	7 693
Règlements à recevoir de la vente de niobium	12 666	20 720
Montants à recevoir des gouvernements reliés aux taxes, aux droits miniers et aux crédits d'impôt à l'exploration	24 422	24 717
Redevances à recevoir	1 625	1 188
Autres débiteurs	6 665	7 911
	55 186	62 229
Dérivés – contrats de change	-	142
Dérivés – contrats d'option sur le mazout	-	2 723
Dérivés – contrats d'option sur l'aluminium	-	186
Titres de placement – portion à court terme	6 670	-
Frais payés d'avance	20 139	17 802
	81 995	83 082

## 8. STOCKS

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Stocks de production aurifère	45 989	43 548
Stocks de production de niobium	13 193	7 436
Stocks de concentré	653	703
Empilements de minerai – court terme	19 652	26 408
Fournitures minières	126 789	83 938
	206 276	162 033

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait aussi des empilements de minerai à long terme représentant un montant total de 97 880 000 \$ inclus dans les autres actifs à long terme (70 370 000 \$ au 31 décembre 2009) (note 9). Le montant des stocks reconnu comme dépense au cours de l'exercice est compris dans les coûts d'exploitation minière à l'état des résultats consolidés. Le coût des stocks imputé à la dépense représente tous les coûts d'exploitation minière et l'amortissement des actifs miniers. En 2010 et en 2009, il n'y a pas eu de dépréciation de stocks constatée comme une dépense.

## 9. AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Montants à recevoir des gouvernements reliés aux taxes, aux droits miniers et aux crédits d'impôt à l'exploration	9 570	6 229
Titres de placement – portion à long terme	60 633	46 407
Bons de souscription	4 748	1 382
Empilements de minerai à long terme	97 880	70 370
Immobilisations	7 169	6 275
Autres actifs	5 620	5 459
	<b>185 620</b>	<b>136 122</b>

## 10. PARTICIPATIONS DIRECTES

La Compagnie détient une participation directe de 18,9 % dans Gold Fields Ghana Limited (« la mine Tarkwa »), une compagnie ghanéenne privée, propriétaire à 100 % de la mine d'or Tarkwa au Ghana. La valeur comptable de cet actif a été enregistrée au bilan le 7 janvier 2003 à sa juste valeur de 42 742 000 \$. Ce montant incluait une augmentation de la juste valeur de 4 617 000 \$, amortie selon la méthode de l'amortissement proportionnel à la production sur la durée de vie de la mine correspondant aux réserves prouvées et probables.

La Compagnie détient aussi une participation directe de 18,9 % dans Abosso Goldfields Limited (« la mine Damang »), une compagnie ghanéenne privée, propriétaire à 100 % de la mine aurifère Damang au Ghana. La valeur comptable de cet actif a été enregistrée au bilan le 7 janvier 2003 à sa juste valeur de 15 298 000 \$. Ce montant incluait une augmentation de la juste valeur de 6 261 000 \$, amortie selon la méthode de l'amortissement proportionnel à la production sur la durée de vie de la mine correspondant aux réserves prouvées et probables.

Le 31 décembre 2008, IAMGOLD a acquis 71 428 571 actions ordinaires en circulation d'Orezone au prix de 0,28 \$ CA par action pour une contrepartie totale de 16 420 000 \$. Ce placement a été comptabilisé en utilisant la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation jusqu'au 25 février 2009, date à laquelle la Compagnie a complété l'acquisition d'Orezone à 100 % (note 4(b)). À compter du 25 février 2009, les résultats d'Orezone ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés d'IAMGOLD.

	Tarkwa	Damang	Orezone	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2007	95 549	16 929	-	112 478
Acquisition	-	-	16 420	16 420
Bénéfice provenant des participations directes en 2008	22 223	2 050	-	24 273
Solde au 31 décembre 2008	117 772	18 979	16 420	153 171
Consolidation d'Orezone	-	-	(15 929)	(15 929)
Bénéfice provenant des participations directes en 2009	30 810	5 717	(491)	36 036
Solde au 31 décembre 2009	<b>148 582</b>	<b>24 696</b>	-	<b>173 278</b>
Bénéfice provenant des participations directes en 2010	<b>43 554</b>	<b>12 942</b>	-	<b>56 496</b>
Dividendes reçus des participations directes en 2010	<b>(18 900)</b>	<b>(5 670)</b>	-	<b>(24 570)</b>
Remboursements de prêts en 2010	<b>(18 242)</b>	-	-	<b>(18 242)</b>
Solde au 31 décembre 2010	<b>154 994</b>	<b>31 968</b>	-	<b>186 962</b>

## 11. DROITS DE REDEVANCES

	Coût	Amortissement cumulé	Droit de redevances net
<b>Au 31 décembre 2010</b>	\$	\$	\$
Redevances			
Diavik <sup>(1)</sup>	49 446	26 289	23 157
Magistral <sup>(2)</sup>	3 109	502	2 607
Auplata <sup>(3)</sup>	750	-	750
	<b>53 305</b>	<b>26 791</b>	<b>26 514</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	\$	\$	\$
Redevances			
Diavik <sup>(1)</sup>	49 446	23 365	26 081
Magistral <sup>(2)</sup>	3 109	502	2 607
	<b>52 555</b>	<b>23 867</b>	<b>28 688</b>

(1) La Compagnie possède une redevance reliée aux produits bruts de 1 % sur certaines concessions minières dans la région du Lac de Gras dans les Territoires du Nord-Ouest, notamment les terres Diavik sous le contrôle de Harry Winston Diamond Corporation et de Diavik Diamond Mines Inc.

(2) La Compagnie possède une échelle mobile de redevances RNF sur la production minérale de Magistral, une propriété aurifère au Mexique détenue par US Gold Corporation. Le taux de redevances est de 3,5 % jusqu'à ce que 380 000 onces d'or soient produites et de 1 % par la suite. En juillet 2005, les activités minières ont été suspendues. En 2008, la Compagnie a évalué la juste valeur des redevances par rapport à la valeur comptable, comprenant l'écart d'acquisition s'y rattachant, et a établi qu'une perte de valeur était nécessaire. La valeur comptable de l'écart d'acquisition de 2 772 000 \$ a été imputée aux résultats. Il n'y a pas eu de perte de valeur supplémentaire en 2010 et en 2009.

(3) En 2010, la Compagnie a transféré des actions détenues dans une filiale en échange de redevances sur des propriétés de production d'or. La juste valeur des propriétés transférées a été attribuée à cette opération non monétaire. Le taux de redevances sera de 10 % de la production jusqu'à 2 000 000 d'onces d'or et de 5 % de la production cumulée se situant entre 2 000 000 et 5 000 000 d'onces d'or. Le taux de redevances pour la production d'or s'appliquera à l'excédent du prix de l'or au cours d'un trimestre donné supérieur à 400 \$ par once. Ces propriétés sont au stade de mise en valeur.

## 12. ACTIFS MINIERS

	Coût	Amortissement et épuisement cumulé	Actifs miniers nets
<b>Au 31 décembre 2010</b>	\$	\$	\$
Usines et équipements	1 218 198	441 155	777 043
Propriétés minières et frais reportés	1 836 548	814 862	1 021 686
Construction en cours	26 384	-	26 384
	<b>3 081 130</b>	<b>1 256 017</b>	<b>1 825 113</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	\$	\$	\$
Usines et équipements	628 479	375 482	252 997
Propriétés minières et frais reportés	1 481 679	731 566	750 113
Construction en cours	50 238	-	50 238
	<b>2 160 396</b>	<b>1 107 048</b>	<b>1 053 348</b>

## 13. EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

Les investissements capitalisés dans des propriétés d'exploration et de mise en valeur, déduction faite des pertes de valeur, se résument comme suit :

Au 31 décembre	Note	2010	2009
		\$	\$
Burkina Faso – projet Essakane <sup>(1)</sup>		-	596 630
Canada – projet Westwood		231 737	131 286
Équateur – projet Quimsacocha		26 771	22 180
Tanzanie – Autre		726	726
Guyane française – projet Camp Caïman		3 223	3 476
Pérou – projet La Arena	4(a)	66 941	30 008
Pérou – Autre		1 773	1 773
		<b>331 171</b>	<b>786 079</b>

<sup>(1)</sup> Le 16 juillet 2010, la Compagnie a commencé la comptabilité de production à la mine Essakane. Le comité de direction d'IAMGOLD a déterminé la date du passage de la comptabilité de construction à la comptabilité de production selon des critères qualitatifs et quantitatifs décrits les conventions comptables de la Compagnie à la note 2(k). À cette date, les coûts ont été transférés des actifs d'exploration et de mise en valeur aux catégories appropriées des actifs miniers.

## 14. ÉCARTS D'ACQUISITION

Au 31 décembre	Note	2010	2009
		\$	\$
Solde, début de l'exercice		334 004	342 046
Ajustement – Cambior		4 741	13 892
Ajustement – projet La Arena		(3 971)	(1 320)
Ajustement et acquisition – EURO Ressources		-	7 625
Perte de valeur – projet Camp Caïman	24	-	(28 239)
Solde, fin de l'exercice		<b>334 774</b>	<b>334 004</b>

Les ajustements des écarts d'acquisition incluent les ajustements du prix d'acquisition final, les impacts des taux de change et les dispositions.

## 15. Instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimées des instruments financiers de la Compagnie.

Au 31 décembre	2010		2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents <sup>(1)</sup>	270 779	270 779	191 374	191 374
Débiteurs inclus dans les débiteurs et autres <sup>(2)</sup>	55 186	55 186	62 229	62 229
Dérivés – Contrats de change <sup>(3)</sup>	-	-	142	142
Dérivés – Contrats d'option et de swap sur le mazout <sup>(3)</sup>	-	-	2 723	2 723
Dérivés – Contrats d'option sur l'aluminium <sup>(3)</sup>	-	-	186	186
Titres de placement <sup>(3)</sup>	67 303	67 303	46 407	46 407
Bons de souscription détenus à titre d'investissement <sup>(3)</sup>	4 748	4 748	1 382	1 382
<b>Passifs financiers</b>				
Fournisseurs et frais courus <sup>(4)</sup>	(210 826)	(210 826)	(175 320)	(175 320)
Dérivés – Contrats d'option sur l'or <sup>(3)</sup>	(11 831)	(11 831)	-	-
Autre passif à long terme – dérivés intégrés <sup>(5)</sup>	(1 449)	(1 449)	(1 108)	(1 108)

(1) Les revenus d'intérêts reliés totalisaient 157 000 \$ en 2010 (790 000 \$ en 2009).

(2) Consulter la section du risque de crédit plus loin. La juste valeur est environ équivalente à la valeur comptable compte tenu des courtes échéances.

(3) Les dérivés, les titres de placement et les bons de souscription détenus à titre d'investissement dans d'autres sociétés sont décrits plus loin dans la section des risques de marché.

(4) Consulter la section du risque de liquidité plus loin. La juste valeur est environ équivalente à la valeur comptable compte tenu des courtes échéances.

(5) Lié au passif éventuel à la suite de l'acquisition, en 2009, d'une participation supplémentaire de 3 % dans Sadiola, comme il est décrit à la note 4(d).

### (a) Risques

La Compagnie est assujettie à différents risques financiers qui pourraient avoir un impact important sur la rentabilité, le niveau des flux de trésorerie liés à l'exploitation et les conditions financières. Les conditions actuelles des marchés financiers ont affecté les taux d'intérêt, les prix de l'or et les taux de change.

La Compagnie est exposée à des risques de liquidité, de crédit, et de marché liés aux instruments financiers, et gère ces risques de la façon suivante.

#### i. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie, les équivalents et la position en lingots d'or de la Compagnie évaluée au prix du marché de l'or à la fin de l'exercice totalisaient 411 330 000 \$ (300 123 000 \$ au 31 décembre 2009). La Compagnie possède aussi une facilité de crédit renouvelable sans garantie de 350 000 000 \$. Au 31 décembre 2010, aucun fonds n'avait été tiré sur la facilité de crédit. Des renseignements supplémentaires concernant le capital sont présentés à la note 22.

La Compagnie a une politique de trésorerie destinée à guider la gestion de risques de liquidité qui nécessite :

- D'investir dans des instruments financiers en vue de préserver le capital, de maintenir le niveau de liquidité requis et de générer un taux de rendement compétitif tout en tenant compte d'un niveau de risque adéquat et tolérable;
- D'investir dans des lingots d'or jusqu'à ce qu'une combinaison de facteurs indique que la vente ou l'utilisation des lingots d'or soit stratégiquement à l'avantage de la Compagnie ou partie intégrante de la gestion globale de la trésorerie;
- De suivre les soldes de trésorerie de chaque entité exploitante;
- D'effectuer des prévisions de flux de trésorerie à court et à moyen terme, ainsi que des prévisions à moyen et à long terme incorporant les informations budgétaires pertinentes;
- De considérer le besoin d'étendre l'activité de trésorerie si et quand cela est approprié (incluant, sans s'y limiter, les couvertures et les dérivés); et
- D'établir des limites de crédits pour les contreparties et de revoir ces limites de façon périodique.

Le risque de liquidité de marché est le risque que la Compagnie détienne un dérivé qui ne puisse être fermé rapidement, soit en liquidant l'instrument dérivé même ou en établissant une position compensatrice. Selon les conditions des ententes de couverture de la Compagnie, les contreparties ne peuvent pas demander le règlement immédiat des dérivés en cours, sauf s'il advient des situations de défaut habituelles, comme le non-respect d'une clause restrictive, incluant les clauses financières, l'insolvabilité ou la faillite. La Compagnie atténue généralement le risque de liquidité en échelonnant l'échéance de ses instruments dérivés dans le temps.

## ii. Risque de crédit

Le risque de crédit est celui qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le montant maximal du risque de crédit est égal au solde de la trésorerie et équivalents, des débiteurs et des actifs dérivés. Le cas échéant, la juste valeur des dérivés a été évaluée pour tenir compte du risque de crédit des contreparties.

La Compagnie place la trésorerie et ses équivalents dans des institutions financières jouissant d'une cote de solvabilité élevée et n'a aucun papier commercial adossé à des actifs.

Quant aux instruments dérivés, la Compagnie atténue les risques de crédit en prenant des ententes sur des instruments dérivés avec des contreparties de premiers rangs, limitant ainsi le montant exposé par chaque partie et en suivant la situation financière des contreparties.

Les débiteurs inclus dans les débiteurs et autres sont résumés à la note 7. Le risque de crédit lié aux ventes d'or est faible du fait que l'or est vendu à d'importantes banques considérées solvables qui les règlent rapidement, habituellement le mois suivant.

Le risque de crédit provenant des règlements à recevoir de la vente de niobium est lié à la possibilité que les acheteurs de niobium éprouvent des difficultés à respecter leurs obligations. Au 31 décembre 2010, les règlements à recevoir de la vente de niobium ne dépassaient pas les 30 jours dans une proportion de 61 % et de 33 % entre 30 et 60 jours. Afin de minimiser les risques associés aux débiteurs provenant de la vente de niobium, des analyses de risque de crédit et des limites de crédit sont effectuées régulièrement pour chaque client. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2010, et en 2009, une dévaluation des règlements à recevoir de 133 000 \$ a été constatée et provisionnée en totalité pour une créance douteuse. Aucun autre montant ne serait autrement en souffrance ou dévalué dont les conditions auraient été renégociées. La Compagnie ne détient aucune garantie ni d'autres formes d'amélioration des conditions de crédit par rapport à ces débiteurs.

Le risque de crédit associé aux montants à recevoir des gouvernements reliés aux taxes, aux droits miniers et aux crédits d'impôt à l'exploration. Selon certaines vérifications réalisées par les gouvernements, le solde complet enregistré pourrait éventuellement ne pas être entièrement réalisé. La direction n'estime pas que le montant ultimement réalisé soit différent de manière importante de celui actuellement enregistré. En 2008, une dépréciation reliée à la taxe sur la valeur ajoutée (« TVA ») à recevoir de 5 440 000 \$ a été enregistrée à l'encontre des autres revenus à l'état des résultats consolidés. Il n'y a pas eu de perte de valeur supplémentaire à comptabiliser en 2010 et en 2009.

### iii. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Pour les activités de couverture, il s'agit du risque que la juste valeur d'un dérivé subisse l'effet négatif d'une variation des prix des marchandises ou des taux de change et par ricochet, qu'il y ait un impact néfaste sur la situation financière de la Compagnie.

La Compagnie atténue le risque de marché en déterminant et en surveillant des paramètres qui limitent les types et les degrés des risques qui peuvent être pris en établissant des ententes avec des contreparties en vertu desquelles elle n'est pas tenue de fournir de garantie ni d'effectuer d'appel de marge sur les instruments dérivés. Les contreparties ne peuvent exiger le règlement seulement en raison d'une variation défavorable de la juste valeur du dérivé. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque des prix sur le marché de l'action, de l'or et des marchandises, le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt.

#### Évaluations à la juste valeur

La hiérarchie suivante de la juste valeur, qui représente l'ordre d'importance des données, est utilisée pour évaluer les actifs et les passifs financiers à leur juste valeur.

- Niveau 1. Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2. Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (dérivés de prix); et
- Niveau 3. Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables pour (données non observables).

Les actifs et des passifs financiers de la Compagnie étaient évalués à la juste valeur comme suit :

<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)</b>	<b>Autres données observables importantes (Niveau 2)</b>	<b>Données non observables importantes (Niveau 3)</b>	<b>Juste valeur totale</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers :				
Disponibles à la vente :				
Titres de placement	67 303	-	-	67 303
Détenus à des fins de transactions :				
Bons de souscription détenus à titre d'investissement	-	4 748	-	4 748
<b>Total</b>	<b>67 303</b>	<b>4 748</b>	<b>-</b>	<b>72 051</b>
Passifs financiers :				
Dérivés :				
Contrats d'option sur l'or	-	(11 831)	-	(11 831)
Autres passifs à long terme – dérivés intégrés	-	(1 449)	-	(1 449)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(13 280)</b>	<b>-</b>	<b>(13 280)</b>

<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)</b>	<b>Autres données observables importantes (Niveau 2)</b>	<b>Données non observables importantes (Niveau 3)</b>	<b>Juste valeur totale</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers :				
Dérivés :				
Contrats de change	-	142	-	142
Contrats d'option sur le mazout	-	2 723	-	2 723
Contrats d'option sur l'aluminium	-	186	-	186
Disponibles à la vente :				
Titres de placement	46 407	-	-	46 407
Détenus à des fins de transactions :				
Bons de souscription détenus à titre d'investissement	-	1 382	-	1 382
<b>Total</b>	<b>46 407</b>	<b>4 433</b>	<b>-</b>	<b>50 840</b>
Passifs financiers				
Autres passifs à long terme – dérivés intégrés	-	(1 108)	-	(1 108)

#### Techniques d'évaluation

##### *Titres de placement :*

La juste valeur des titres de placement disponibles à la vente est déterminée au moyen d'une approche du marché tenant compte du prix de clôture de chaque titre séparément à la date de bilan. Le prix de clôture correspond au prix coté sur le marché représentant le principal marché actif du titre et, par conséquent, les titres de placement disponibles à la vente sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie.

##### *Bons de souscription détenus à titre d'investissement :*

La juste valeur des bons de souscription détenus à titre d'investissement dans d'autres sociétés s'obtient en utilisant le modèle d'évaluation des prix Black-Scholes qui utilise des données du cours du marché et d'évaluation de la volatilité; ils sont ainsi classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

##### *Instruments dérivés :*

La Compagnie obtient une évaluation de son portefeuille de dérivés (or, change, mazout et aluminium) et de dérivés intégrés auprès des parties à ces contrats. Ces évaluations sont déterminées en tenant compte du cours du marché, du taux d'intérêt et de la volatilité et prend aussi en considération le risque de crédit de l'instrument financier; ils sont donc classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

### Titres de placement, bons de souscription détenus à titre d'investissement et risque relié aux cours du marché

IAMGOLD possède certains titres de placement obtenus à la suite de règlements de transactions spécifiques (par exemple, la disposition d'un projet en échange du capital-actions d'une tierce partie) ou d'un investissement stratégique. Ces investissements concernent des sociétés minières qui font partie d'un marché volatil. Le risque d'exposition des prix du marché des actions est associé à la fluctuation du cours du marché des titres de placement.

Les investissements dans des titres de placement sont classés comme étant disponibles à la vente et comptabilisés à la juste valeur dans les débiteurs et autres pour les titres de placement qui devraient être vendus dans les 12 mois subséquents; les investissements résiduels sont comptabilisés dans les autres actifs à long terme au bilan consolidé. En 2010, un gain non réalisé relié aux fluctuations du prix du marché des titres de placement classés comme disponibles à la vente de 43 102 000 \$ a été enregistré dans les autres éléments du résultat étendu (un gain non réalisé de 22 161 000 \$ en 2009; perte non réalisée de 6 158 000 \$ en 2008). La Compagnie a vendu certains titres de placement au cours de 2010 et de 2009. Des gains initialement inclus dans les autres éléments du résultat étendu ont été transférés à l'état des résultats. Des gains sur disposition de titres de placement totalisant 21 042 000 \$ en 2010 (2 473 000 \$ en 2009) ont été comptabilisés aux états des résultats consolidés. À la fin de l'exercice, la Compagnie a révisé la valeur des titres de placement pour déterminer s'il y avait une perte de valeur durable selon des critères quantitatifs et qualitatifs et a déterminé qu'il n'y avait aucune perte de valeur à enregistrer en 2010 (4 579 000 \$ en 2009; 409 000 \$ en 2008 enregistrée dans les autres dépenses). Les facteurs à considérer dans l'établissement de la perte de valeur incluaient une tendance à la baisse de la valeur au marché de ces investissements et de toute autre information disponible sur ces entreprises.

La Compagnie possède aussi des bons de souscription détenus à titre d'investissement compris dans les autres actifs à long terme au bilan consolidé. Ces bons de souscription sont considérés comme étant détenus à des fins de transactions et sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes non réalisés liés aux variations de la juste valeur sont comptabilisés et présentés sous le gain ou perte sur instruments dérivés à l'état des résultats consolidés. Un gain non réalisé de 3 952 000 \$ relié à la variation de la juste valeur des bons de souscription détenus à titre d'investissement et classés comme détenus à des fins de transaction a été enregistré en 2010 (gain non réalisé de 2 307 000 \$ en 2009; perte non réalisée de 897 000 \$ en 2008). Certains bons de souscription ont été convertis en actions au cours de 2010 et de 2009.

Au 31 décembre 2010, l'impact d'une variation de 10 % de la valeur au marché des titres de placement et des bons de souscription détenus à titre d'investissement aurait entraîné une variation du gain ou de la perte non réalisé, net d'impôt, de 5 778 000 \$, qui aurait été inclus dans les autres éléments du résultat étendu, et une variation de 412 000 \$ du bénéfice net.

### Risque lié au prix du marché de l'or

Le risque de marché lié à la fluctuation du prix de l'or a un impact sur la juste valeur des contrats dérivés sur l'or et des contrats de dérivés intégrés. Les contrats sur l'or de la Compagnie sont liés uniquement à la production de la mine Mupane en vue de soutenir des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation pour la durée de vie résiduelle de l'exploitation. Au 31 décembre 2010, les options fournissaient une protection sur 52 800 onces en 2011 à des prix allant de 1 000 \$ à 1 400 \$ par once et sur 54 000 onces en 2012 à des prix allant de 1 000 \$ à 1 500 \$ par once. Le total de ces contrats d'option couvre au-delà de 80 % de la production prévue jusqu'à la fin de la durée de vie de la mine en 2013.

Au cours de 2010, des contrats d'option sur 25 200 onces d'or ont expiré sans avoir été exercés, tandis que des contrats d'option sur 16 400 onces ont été exercés.

Des ajustements de la juste valeur (perte non réalisée sur les contrats) et des pertes réalisées à la livraison ont été constatés au cours de 2010 et enregistrés de la façon suivante :

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Perte non réalisée sur des contrats – Mupane	11 831	-	-
Perte non réalisée sur des contrats – Euro Ressources	-	1 643	2 107
Perte réalisée – Mupane	902	-	-
Total inclus dans la perte sur instruments dérivés	12 733	1 643	2 107

Au 31 décembre	2010		2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Contrats d'option sur l'or (Mupane)				
Échéance en 2011	(5 504)	(5 504)	-	-
Échéance en 2012	(6 327)	(6 327)	-	-
	(11 831)	(11 831)	-	-

Au 31 décembre 2010, l'évaluation des contrats résiduels d'option sur l'or a été établie selon un prix de l'or de 1 410 \$ par once et, selon l'hypothèse qu'une augmentation ou une diminution de 100 \$ l'once, aurait été comme suit; l'impact total serait compris dans le bénéfice net.

	31 décembre 2010 1 410 \$/oz	Augmentation de 100 \$/oz à 1 510 \$/oz	Diminution de 100 \$/oz à 1 310 \$/oz
	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	\$	\$	\$
Contrats d'option sur l'or	(11 831)	(18 971)	(6 191)

À l'acquisition d'EURO Ressources en 2008, il y avait des engagements de vente à terme résiduels sur l'or à régler en 2009. En 2009, la Compagnie a payé l'obligation de règlement résiduelle de 3 617 000 \$ pour les onces rachetées en décembre 2008. Au cours de 2009, toutes les onces d'or sont venues à échéance totalisant une juste valeur de 1 429 000 \$ payée en octobre 2009 et de 3 654 000 \$ expirant en décembre 2009 dont le règlement était en janvier 2010. Ces contrats ne répondaient pas aux critères de la comptabilité de couverture et la baisse de la juste valeur en 2009 totalisant 1 643 000 \$ (2 107 000 \$ entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2008) a été comptabilisée au titre de perte sur instruments dérivés.

#### Risque des taux de change

Les fluctuations du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain ont une incidence directe sur les états financiers de la Compagnie. Les exploitations internationales sont exposées au risque de change. Cependant, les ventes de métaux sont principalement négociées en dollars américains ainsi que la majeure partie des coûts de chacune des exploitations internationales.

L'impact de la conversion des transactions libellées en monnaies étrangères est comptabilisé dans l'état des résultats et présente un risque croissant, puisque le dollar canadien et les autres monnaies fluctuent par rapport au dollar américain. Étant donné que les mines canadiennes de la Compagnie sont considérées comme des exploitations étrangères autonomes selon les PCGR du Canada, l'impact de change découlant de la conversion des soldes de leurs états financiers en dollars américains est comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu à titre d'écart de conversion cumulé, qui permet aux exploitations de ne pas avoir à enregistrer un tel impact à l'état des résultats consolidés jusqu'à ce que l'investissement soit rapatrié.

En 2010 et en 2009, la Compagnie a utilisé des contrats de change pour couvrir le risque de fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien, au rand sud-africain et à l'euro. Ces contrats d'option ne répondaient pas aux exigences de la comptabilité de couverture.

À la fin de 2010, il n'y avait pas de contrats de change en circulation. L'objectif de la Compagnie est de couvrir son exposition au dollar canadien et à l'euro en raison des coûts en immobilisations nécessaires à l'avancement du projet Westwood et des dépenses d'exploitation et d'immobilisations des mines Niobec et Essakane.

La juste valeur totale de ces contrats à la fin de 2009 était comprise dans les débiteurs et autres au bilan consolidé.

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Euro	-	290
Rand	-	(148)
Total	-	142

Les ajustements de la juste valeur ont été constatés au cours de l'exercice et enregistrés comme un gain ou une perte non réalisé sur instruments dérivés. Une perte réalisée de 689 000 \$ liée aux contrats dérivés a aussi été comptabilisée en 2010. De plus, en avril 2010, une des filiales de la Compagnie a conclu un contrat de change avec son institution financière pour atténuer l'impact de change sur une prime d'émission qui devait être payée en euros en mai 2010. Le prix à terme convenu était de 1 € pour 1,3570 \$ et, le jour de l'échéance, le taux de change était de 1 € pour 1,2201 \$ résultant en une perte réalisée sur instrument dérivé de 2 396 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2010.

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Perte (gain) non réalisée sur les contrats	-	(573)	573
Perte (gain) réalisée	3 085	(2 890)	-
Total inclus dans la perte (le gain) sur instruments dérivés	3 085	(3 463)	573

#### Perte (gain) de change

La perte de change en 2010 totalisait 1 700 000 \$ comparativement à un gain de 26 967 000 \$ en 2009. La majorité de la perte de change enregistrée en 2010 et du gain en 2009 est liée à la variation de change de la trésorerie détenue en dollars canadiens. La somme, qui était supérieure en 2009, provient d'un financement par actions réalisé en dollars canadiens au premier trimestre de 2009.

Par rapport à la trésorerie détenue en monnaies étrangères à la fin de 2010, un affaiblissement de 10 % de la monnaie en comparaison du dollar américain aurait eu un impact défavorable sur le bénéfice net de 1 914 000 \$, net d'impôt. De même qu'un renforcement de 10 % de la monnaie en comparaison du dollar américain aurait eu un impact favorable sur le bénéfice net de 2 340 000 \$, net d'impôt.

#### Contrats d'option sur le mazout et risque relié au prix du marché du carburant

Le diesel est un intrant important dans l'extraction du tonnage et, dans certains cas, dans l'alimentation en énergie en totalité ou en partie des activités d'exploitation. Puisque le carburant diesel provient du raffinage du pétrole brut, les fluctuations du prix du pétrole peuvent avoir un impact direct sur les variations des coûts de carburant. La Compagnie croit qu'il y a une forte corrélation entre les prix du mazout, du diesel et du pétrole brut. Puisque le mazout fait partie d'un marché actif, la Compagnie utilise les contrats d'options et de swap sur le mazout pour atténuer les risques des variations du prix du pétrole sur la consommation de carburant.

En 2010, la Compagnie a conclu des contrats de swap et d'option pour couvrir 11 970 000 gallons ou 50 % des besoins prévus en carburant pour 2010 des exploitations Rosebel, Essakane, Mupane, Sadiola et Yatéla. La prime nette versée sur les contrats d'option pour couvrir les besoins prévus s'élevait à 1 630 000 \$ (prix moyen de la prime de 0,19 \$ le gallon).

À la fin de 2010, il n'y avait pas de contrats sur le mazout en circulation. La juste valeur des contrats résiduels à la fin de 2009 était comprise dans les débiteurs et autres au bilan consolidé. À la fin de l'exercice, la juste valeur des contrats résiduels se résumait ainsi :

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Échéance en 2010	-	2 723

Les ajustements de la juste valeur ont été constatés au cours de l'exercice et enregistrés comme une perte non réalisée sur instruments dérivés. Un gain réalisé de 146 000 \$ (excluant la prime versée de 1 630 000 \$) lié aux contrats dérivés a également été comptabilisé en 2010.

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Perte (gain) non réalisée sur les contrats expirant en 2009	-	(803)	803
Perte (gain) non réalisée sur les contrats expirant en 2010	1 093	(1 093)	-
Perte (gain) réalisée	(146)	1 974	-
Total inclus dans la perte sur instruments dérivés	947	78	803

#### Contrats d'option sur l'aluminium et risque du prix de marché

L'aluminium est une composante clé dans la production du niobium. En 2009, la Compagnie a conclu des contrats pour limiter l'impact des fluctuations des prix de l'aluminium et couvrir économiquement environ 20 % de sa consommation future en aluminium à la mine Niobec. L'évaluation de ces contrats était établie selon un prix de l'aluminium allant de 1 667 \$ à 2 076 \$ par tonne métrique, sans coût pour la consommation de 2010. Au 31 décembre 2010, il n'existait plus de contrats d'option en circulation sur l'aluminium. À la fin de 2009, la juste valeur des contrats résiduels se résumait comme suit :

Au 31 décembre	2010	2009
	\$	\$
Échéance en 2010	-	186

Des ajustements de la juste valeur ont été constatés au cours de l'exercice et enregistrés comme une perte non réalisée sur instruments dérivés et un gain réalisé de 79 000 \$ lié aux contrats dérivés a également été comptabilisé en 2010.

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Perte (gain) non réalisée sur les contrats expirant en 2010	186	(186)	-
Gain réalisé sur les contrats expirant en 2010	(79)	-	-
Total inclus dans la perte (le gain) sur instruments dérivés	107	(186)	-

### Risque lié aux taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque lié aux taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents et sur sa facilité de crédit renouvelable. Les intérêts rattachés à la trésorerie et équivalents sont établis selon les taux d'intérêt du marché. La facilité de crédit prévoit une marge d'intérêt au-dessus du taux TIOL, du taux d'acceptation bancaire et du taux de base variant en fonction du ratio de la dette principale. Les frais liés à la lettre de crédit et au droit d'usage varient aussi en fonction du ratio de la dette principale. Un changement dans les taux d'intérêt de la dette à long terme aurait un impact sur le bénéfice net et/ou les coûts capitalisés selon le projet auquel la dette est reliée. La Compagnie ne prend aucune mesure particulière pour se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt.

En 2010, si les taux d'intérêt avaient été inférieurs ou supérieurs de 10 %, tandis que les autres variables demeuraient constantes, l'impact sur le bénéfice net et les dépenses d'intérêts enregistrées aurait été négligeable.

## 16. PORTION À COURT TERME DES PASSIFS À LONG TERME

<b>Au 31 décembre</b>	Note	<b>2010</b>	2009
		\$	\$
Portion à court terme de :			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	19	4 931	7 810
Contrats dérivés sur l'or	15	5 504	-
Contrat de ventes à terme à payer – EURO			
Ressources	15	-	3 654
Autre		1 321	793
		<b>11 756</b>	<b>12 257</b>

## 17. FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 25 mars 2010, la Compagnie a augmenté sa facilité de crédit renouvelable garantie de 140 000 000 \$ à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 350 000 000 \$. Au 31 décembre 2010, aucun fonds n'avait été tiré sur cette facilité de crédit. La facilité de crédit modifiée prévoit une marge d'intérêt au-dessus du taux TIOL, du taux d'acceptation bancaire et du taux de base variant en fonction du ratio de la dette principale. Les frais liés à la facilité de crédit et au droit d'usage varient en fonction du ratio de la dette principale. Cette facilité de crédit est garantie par les principales filiales de la Compagnie. La date d'échéance de cette facilité de crédit modifiée est le 24 mars 2013 et comprend une disposition visant à prolonger la date d'échéance pour une période d'un an. Au 31 décembre 2010, la Compagnie satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

De plus, le 23 avril 2010, la Compagnie a conclu une facilité de crédit renouvelable de 50 000 000 \$ visant l'émission de lettres de crédit. Au 31 décembre 2010, il y avait 18 244 000 \$ en lettres de crédit émises pour garantir certaines obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La nouvelle facilité de crédit renouvelable comporte des frais fixes d'intérêt de 0,35 % par an sur les montants utilisés et des frais d'usage de 0,10 % par année pour la portion non utilisée de la facilité. Exportation et Développement Canada (EDC) a émis une garantie-caution de bonne fin sur la facilité de crédit. La date d'échéance de la nouvelle facilité de crédit est le 22 avril 2011 et comprend une disposition visant à prolonger la date d'échéance pour une période d'un an. La Compagnie satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit au 31 décembre 2010.

### (a) Frais d'émission de la facilité de crédit

Les frais d'émission de la facilité de crédit sont capitalisés dans les autres actifs à long terme et la portion à court terme est comprise dans les frais payés d'avance. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de la facilité de crédit. La valeur comptable de ces frais au 31 décembre 2010 était de 2 486 000 \$ (1 046 000 \$ au 31 décembre 2009).

## 18. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS

La dépense d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial de 31 % en 2010 (33 % en 2009; 34 % en 2008) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Les raisons de ces différences sont les suivantes :

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	415 200	222 104	58 505
Provision pour impôts calculée en utilisant les taux statutaires	128 712	73 294	19 599
Augmentation (économie) d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers provenant de :			
Bénéfice exempt d'impôts	(17 489)	(13 551)	(8 729)
Bénéfice (perte) réalisé dans des juridictions étrangères assujetties à des taux d'imposition différents	(9 258)	35 692	9 264
Impôts miniers provinciaux	2 111	(6 283)	8 934
Changement dans les taux d'impôts sur les bénéfices prescrits	(5 052)	(229)	(1 943)
Pertes non déductibles	15 551	13 651	15 367
Pertes de valeur	-	-	12 501
Éléments non déductibles à des fins fiscales	15 688	(696)	10 464
Autre	5 144	6 103	2 964
<b>Total des impôts sur les bénéfices et impôts miniers</b>	<b>135 407</b>	<b>107 981</b>	<b>68 421</b>

La provision pour impôts sur les bénéfices et impôts miniers comprend les éléments suivants :

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Exigibles :			
Impôt étranger sur les bénéfices	132 881	91 004	68 665
Impôt minier provincial sur les bénéfices	765	1 270	7 675
	133 646	92 274	76 340
Futurs :			
Impôt étranger sur les bénéfices (recouvrement)	(6 266)	1 643	(23 539)
Impôt fédéral et provincial sur les bénéfices	6 681	21 618	14 362
Impôt minier provincial sur les bénéfices (recouvrement)	1 346	(7 554)	1 258
	1 761	15 707	(7 919)
<b>Total</b>	<b>135 407</b>	<b>107 981</b>	<b>68 421</b>

Le passif d'impôts futurs comprend les éléments suivants :

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actif d'impôts futurs :		
Autres actifs	16 846	3 008
Dépenses d'exploration et de mise en valeur	16 740	42 348
Frais d'émission d'actions	3 381	4 324
Pertes autres qu'en capital	123 694	83 682
Pertes nettes en capital	642	474
Actifs miniers	1 234	20 098
Crédits d'impôts généraux minimums	-	89
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	20 516	26 989
Passif au titre des prestations constituées	1 244	852
Droits miniers	2 932	2 768
	<b>187 229</b>	<b>184 632</b>
Provision pour moins-value	<b>(101 335)</b>	<b>(84 174)</b>
Actif d'impôts futurs après provision pour moins-value	<b>85 894</b>	<b>100 458</b>
Passif d'impôts futurs :		
Actifs miniers	<b>(244 307)</b>	<b>(264 553)</b>
Exploration et mise en valeur	<b>(40 288)</b>	<b>(4 852)</b>
Droits de redevances	<b>(20 346)</b>	<b>(38 015)</b>
Actifs incorporels	<b>(1 920)</b>	<b>(3 014)</b>
Autre	<b>(35 087)</b>	<b>(27 403)</b>
	<b>(341 948)</b>	<b>(337 837)</b>
Passif net d'impôts futurs	<b>(256 054)</b>	<b>(237 379)</b>

La Compagnie a des pertes autres qu'en capital reportées à des fins fiscales canadiennes de 224 118 000 \$ disponibles pour réduire le revenu imposable au plus tard en 2030. La Compagnie compte aussi approximativement 25 853 000 \$ en frais cumulés d'exploration du Canada et en frais cumulés d'aménagement du Canada, et environ 258 546 000 \$ de provisions pour fraction non amortie du coût en capital à des fins fiscales, déduction faite des provisions pour moins-value, qui peuvent être reportées indéfiniment, assujetties à certaines restrictions, pour réduire les revenus imposables des exercices futurs.

En 2010, l'aide gouvernementale sous la forme de crédit d'impôt du Québec pour les ressources a réduit les frais d'exploration capitalisés d'un montant de 11 500 000 \$ (6 803 000 \$ en 2009).

Les pertes reportées au 31 décembre 2010 expireront comme suit :

	Canada	États-Unis	Équateur	Barbade	Argentine
	\$	\$	\$	\$	\$
2011	-	1 026	-	2 347	1 432
2012	-	347	-	445	8
2013	-	-	-	535	88
2014	-	-	2 701	162	166
2015	-	-	-	-	-
2016-2030	224 118	3 292	-	10 972	136
	224 118	4 665	2 701	14 461	1 830

	Pérou <sup>(1)</sup>	Guyana <sup>(2)</sup>	Botswana	Brésil	Tanzanie
	\$	\$	\$	\$	\$
Illimité	-	70 383	88 111	26 386	64 942
Indéterminé	13 381	-	-	-	-
	13 381	70 383	88 111	26 386	64 942

(1) Selon les lois fiscales du Pérou, les pertes peuvent être reportées jusqu'à la fin du quatrième exercice suivant le premier exercice au cours duquel un profit fiscal a été réalisé (aucun profit fiscal n'a été réalisé à ce jour).

(2) Selon l'Entente minérale conclue avec le gouvernement du pays.

## 19. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les activités de la Compagnie sont soumises à différentes lois et réglementations concernant la réhabilitation environnementale et les provisions pour fermeture pour lesquelles la Compagnie estime des coûts futurs. Ces provisions peuvent être revues en fonction des modifications aux lois et réglementations et de la disponibilité de nouvelles informations telles que des modifications apportées aux réserves correspondant à une variation de la durée de vie d'une mine ou à l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait 18 244 000 \$ en lettres de crédit pour garantir des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Au 31 décembre 2010, les montants non actualisés des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations, l'échéancier prévu des paiements et les taux d'intérêt moyens sans risque ajustés dans l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations étaient comme suit :

	Montants non actualisés requis	Échéancier prévu des paiements	Taux d'intérêt moyens sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit
	\$		
Mine Rosebel	42 159	2011-2028	6,43 %
Mine Essakane	16 572	2020-2034	6,25 %
Mine Doyon	113 637	2011-2041	5,65 %
Mine Mouska	2 270	2012-2020	4,36 %
Projet Westwood	2 476	2029-2040	5,78 %
Mine Mupane	9 232	2011-2016	4,36 %
Mine Sadiola (41%)	19 903	2011-2038	5,60 %
Mine Yatéla (40 %)	12 111	2011-2021	4,55 %
Mine Niobec	8 647	2011-2029	5,76 %
Autres sites	3 870	2011-2109	4,03 %-5,73 %
	230 877		

Le calendrier des versements futurs estimatifs pour la réhabilitation et les dépôts de garanties est le suivant :

	\$
2011	4 771
2012	7 149
2013	10 348
2014	6 625
2015	8 923
2016 et les années suivantes	193 061
	<b>230 877</b>

Le tableau suivant présente la conciliation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	Note	<b>2010</b>	2009
		\$	\$
Solde, début de l'exercice		<b>105 147</b>	77 014
Nouvelles obligations liées à l'acquisition de la participation de 3 % dans Sadiola	4(d)	-	939
Révision des flux de trésorerie estimatifs et des échéanciers de paiements		<b>28 807</b>	24 640
Charge de désactualisation		<b>6 250</b>	4 825
Déboursés		<b>(3 333)</b>	(6 661)
Variation de change		<b>2 807</b>	4 390
Solde, fin de l'exercice		<b>139 678</b>	105 147
Moins portion à court terme	16	<b>4 931</b>	7 810
Portion à long terme		<b>134 747</b>	97 337

## 20. PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI

En 2008, des prestations contractuelles de cessation d'emploi de 4 928 000 \$ ont été comptabilisées pour les mines Doyon et Mouska au Canada. En 2009, la durée de vie de la mine Doyon a été prolongée de mai 2009 à décembre 2009 en raison d'une amélioration des efficacités d'exploitation. De plus, la Compagnie a approuvé un programme prolongeant la durée de vie de la mine Mouska jusqu'au début de 2012 en utilisant un système de remblai en pâte pour extraire du minerai additionnel. En 2010 et 2009, les prévisions de prestations de cessation d'emploi ont été réduites en raison de la prolongation de la durée de vie de la mine de Mouska et de la prolongation de l'emploi de certains employés de la mine Doyon aux sites de Westwood et Essakane.

Les passifs liés aux prestations de cessation d'emploi pour la fermeture des mines canadiennes Doyon et Mouska de la Compagnie au 31 décembre 2010 étaient comme suit :

	31 décembre 2009	Ajustements des prestations de cessation d'emploi en 2010	Payé en 2010	31 décembre 2010
	\$	\$	\$	\$
Doyon et Mouska	3 279	(420)	(232)	2 627

Les passifs liés aux prestations de cessation d'emploi au 31 décembre 2009 étaient comme suit :

	31 décembre 2008	Ajustements des prestations de cessation d'emploi en 2009	Payé en 2009	31 décembre 2009
	\$	\$	\$	\$
Doyon et Mouska	4 928	(1 588)	(61)	3 279
Géant Dormant	72	-	(72)	-
Total	5 000	(1 588)	(133)	3 279

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009
	\$	\$
Portion à court terme comprise dans les fournisseurs et les frais courus	<b>2 357</b>	1 372
Portion à long terme comprise dans les autres passifs à long terme	<b>270</b>	1 907
	<b>2 627</b>	3 279

## 21. CAPITAL-ACTIONS

### (a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries  
 Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang pouvant être émises en séries  
 Nombre illimité d'actions ordinaires

**(b) Actions ordinaires émises et en circulation**

Exercices terminés le 31 décembre	2010		2009		2008	
	Nombre d'actions	Montant (\$)	Nombre d'actions	Montant (\$)	Nombre d'actions	Montant (\$)
En circulation au début de l'exercice	368 887 211	2 203 269	295 716 675	1 655 755	293 763 672	1 633 119
Actions émises à l'acquisition d'Orezone	-	-	28 817 244	220 735	-	-
Actions émises à la suite de la conversion d'une débenture d'Orezone	-	-	555 425	4 254	-	-
Appels publics à l'épargne	-	-	39 445 000	273 430	-	-
Actions accréditives	1 978 064	28 808	1 379 310	17 403	928 962	7 041
Exercice de bons de souscription	160 000	2 445	-	-	-	-
Exercice d'options	1 751 303	20 664	2 878 030	30 855	952 892	15 069
Régime de bonification en actions et régime d'actions différées	72 711	689	95 527	837	71 149	526
En circulation à la fin de l'exercice	372 849 289	2 255 875	368 887 211	2 203 269	295 716 675	1 655 755

Ces montants sont nets des frais d'émissions.

Le 25 février 2009, 28 817 244 actions d'une valeur de 220 735 000 \$ ont été émises à l'acquisition d'Orezone (note 4(b)). La valeur a été déterminée en fonction de la valeur au marché des actions d'IAMGOLD à la date de la transaction. La Compagnie a aussi réglé la débenture prise en charge d'Orezone en payant 4 021 000 \$ au comptant et en émettant au détenteur 555 425 actions ordinaires d'IAMGOLD.

Le 26 mars 2009, la Compagnie a émis 39 445 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 8,75 \$ CA afin de recueillir un produit brut de 281 474 000 \$ (345 144 000 \$ CA). Le produit net s'élevait à 273 430 000 \$.

**(c) Actions ordinaires accréditives**

En vertu de la législation fiscale, la Compagnie doit payer un montant équivalent au produit reçu de l'émission des actions ordinaires accréditives au titre des frais relatifs aux ressources prescrites. Les actions accréditives ont été levées pour financer des dépenses en ressources prescrites du projet Westwood.

En mars 2010, la Compagnie a émis 1 575 000 actions accréditives au prix de 20 \$ CA par action ayant rapporté un produit brut de 31 500 000 \$ CA en plus de 403 064 actions accréditives en septembre 2010 au prix de 24,81 \$ CA par action, pour un produit brut totalisant 10 000 000 \$ CA (en juin 2009, 1 379 310 actions accréditives au prix de 14,50 \$ CA par action, pour un produit brut totalisant 20 000 000 \$ CA; en mars 2008, 928 962 actions accréditives au prix de 9,15 \$ CA par action, pour un produit brut totalisant 8 500 000 \$ CA).

En février 2011, IAMGOLD a conclu une entente de placement privé d'actions accréditives. Une émission de 1 700 000 actions au prix de 25,48 \$ par action a généré un produit brut de 43 316 000 \$ CA.

À la fin de l'exercice, la Compagnie avait utilisé tous les produits levés des actions accréditives avant le délai prescrit. Les documents exigés pour renoncer aux crédits d'impôt associés aux dépenses de 2010 et de 2009 ont été déposés par la Compagnie en 2010 et la Compagnie a enregistré un passif d'impôts futurs et une réduction correspondante de l'avoir des actionnaires de 8 410 000 \$ en 2010. Les documents exigés pour renoncer aux crédits d'impôt associés aux dépenses de 2008 ont été déposés par la Compagnie vers la fin de 2008, et la Compagnie a enregistré un passif d'impôts futurs et un montant correspondant à l'avoir des actionnaires de 1 047 000 \$ en 2008.

**(d) Bons de souscription**

À l'acquisition d'Orezone (note 4(b)) au premier trimestre de 2009, 2 000 000 bons de souscription ont été émis, pouvant être exercés en échange de 160 000 actions d'IAMGOLD au prix de 14,79 \$ CA chacun expirant le 29 août 2010, et évalués en utilisant un taux d'intérêt sans risque de 1,27 % et un rendement de dividende de 0,76 %. Ces bons de souscription ont été exercés en août 2010 pour un produit net de 2 297 000 \$. De plus, la valeur comptable de 148 000 \$ de ces bons de souscription a été transférée aux actions ordinaires.

**(e) Régime d'options d'achat d'actions**

La Compagnie a un régime d'options d'achat d'actions pour ses employés à temps plein, ses cadres, ses administrateurs et ses consultants indépendants. Les options s'acquièrent pendant des périodes de trois ou quatre ans et expirent au plus tard dix ans après la date d'octroi. Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions réservées à l'octroi d'options d'achat d'actions était de 20 257 401. Au 31 décembre 2010, 8 389 598 actions demeuraient en réserve. Les options émises à l'acquisition de Cambior (en 2006) sont exclues du nombre en réserve.

Un sommaire du statut du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie aux 31 décembre 2010, 2009 et 2008 et les changements pendant les trois exercices terminés à ces dates sont présentés ci-dessous. Tous les prix de levée sont libellés en dollars canadiens. Les taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien aux 31 décembre 2010, 2009 et 2008 étaient de 0,9999, 1,0491, et 1,2180 respectivement.

Exercices terminés le 31 décembre	2010		2009		2008	
	Options	Prix moyen pondéré de levée (\$ CA)	Options	Prix moyen pondéré de levée (\$ CA)	Options	Prix moyen pondéré de levée (\$ CA)
En circulation au début de l'exercice	5 413 233	9,75	6 510 807	8,15	5 741 858	8,63
Octroyées	1 286 689	14,56	1 722 200	12,16	2 230 500	6,41
Prises en charge à l'acquisition des actifs d'Orezone	-	-	367 456	17,83	-	-
Levées	(1 751 303)	9,02	(2 878 030)	8,62	(952 892)	6,70
Annulées	(215 970)	10,26	(309 200)	9,54	(508 659)	8,66
En circulation à la fin de l'exercice	4 732 649	11,31	5 413 233	9,75	6 510 807	8,15
Pouvant être levées, à la fin de l'exercice	1 514 835	10,88	1 598 108	10,22	2 851 686	8,51

Le tableau suivant résume les renseignements concernant les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2010.

Échelles de prix de levée \$ CA	Options en circulation			Options pouvant être levées		
	Nombre en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix moyen pondéré de levée \$ CA	Nombre d'options	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix moyen pondéré de levée \$ CA
3,01–4,00	6 000	0,9	3,90	6 000	0,9	3,90
5,01–6,00	33 360	1,7	5,45	28 360	1,5	5,47
6,01–7,00	1 113 125	2,4	6,42	323 625	2,5	6,43
7,01–8,00	123 410	1,8	7,47	107 535	1,6	7,53
8,01–9,00	202 000	1,8	8,62	134 500	1,9	8,65
9,01–10,00	25 000	1,2	9,77	-	-	-
10,01–11,00	587 000	0,9	10,28	389 375	0,8	10,36
11,01–12,00	1 029 417	3,4	11,59	258 784	3,4	11,59
12,01–13,00	6 800	3,4	12,50	6 800	3,4	12,50
13,01–14,00	998 681	4,2	13,80	-	-	-
14,01–15,00	44 000	3,1	14,93	44 000	3,1	14,93
15,01–16,00	10 000	4,1	15,21	-	-	-
17,01–18,00	299 400	4,6	17,89	53 150	4,2	17,63
18,01–19,00	85 000	3,9	18,49	21 250	3,9	18,49
19,01–20,00	83 800	5,7	19,83	68 800	6,0	20,00
20,01–21,00	13 000	4,4	20,01	-	-	-
21,01–22,00	4 000	4,6	21,75	4 000	4,6	21,75
23,01–24,00	36 000	6,6	23,67	36 000	6,6	23,67
24,01–25,00	26 656	5,3	25,00	26 656	5,3	25,00
26,01–27,00	6 000	6,2	26,25	6 000	6,2	26,25
	4 732 649	3,1	11,31	1 514 835	2,5	10,88

La durée moyenne pondérée estimative des options varie entre un an et huit ans selon la durée de vie des options. La juste valeur estimative de ces options est enregistrée à la dépense selon la période d'acquisition de trois ans ou quatre ans des options.

	2010	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	2 %	2 %	3 %
Volatilité	60 %	56 %	53 %
Dividende	0,43 %	1,00 %	1,00 %
Durée de vie moyenne pondérée des options émises (années)	3,95	4,4	4,2
Juste valeur moyenne pondérée à la date de l'octroi (\$ CA par action)	6,54	4,94	2,45

## (f) Régime de bonification en actions

La Compagnie possède un régime de bonification en actions pour les employés et les administrateurs prévoyant l'allocation d'un maximum de 600 000 actions ordinaires. Au 31 décembre 2010, 331 554 actions demeuraient en réserve.

### *Administrateurs*

Les administrateurs indépendants reçoivent trimestriellement 500 actions provenant de la réserve du régime de bonification en actions. Les actions sont immédiatement acquises et ne comportent pas de restrictions au moment de l'émission.

### *Hauts dirigeants et employés principaux*

Les hauts dirigeants et certains employés principaux recevaient des actions différées du régime d'actions de bonification en actions en 2007. Les actions sont acquises de façon égale sur une période de trois ans, n'ont pas de restrictions au moment de l'acquisition et sont réglées en instruments de capitaux propres. Il n'existe aucune possibilité de règlement en trésorerie et aucune condition d'acquisition autre que de demeurer à l'emploi. Il n'y a pas eu d'octroi d'actions aux employés provenant du régime de bonification en actions après 2007.

Un sommaire du statut du régime de bonification en actions de la Compagnie et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-dessous.

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	<b>Nombre</b>	Nombre	Nombre
En circulation au début de l'exercice	<b>37 500</b>	86 652	137 801
Octroyées	<b>16 000</b>	18 000	20 000
Émises	<b>(41 000)</b>	(64 152)	(71 149)
Annulées	-	(3 000)	-
En circulation à la fin de l'exercice	<b>12 500</b>	37 500	86 652

## (g) Régime d'actions différées

Le 11 avril 2007, la Compagnie a instauré un régime d'actions différées à l'intention des employés par lequel un maximum de 500 000 actions ordinaires peut être attribué. Au 31 décembre 2010, il restait 436 915 actions en réserve.

### *Résumé du régime*

Les hauts dirigeants et certains employés principaux reçoivent des actions du régime d'actions différées chaque année. Les actions sont acquises de façon égale sur une période de trois ou quatre ans, n'ont pas de restrictions au moment de l'acquisition et sont réglées en instruments de capitaux propres. Il n'existe aucune option possibilité de règlement en trésorerie et aucune condition d'acquisition autre que de demeurer à l'emploi.

Les actions différées sont octroyées aux hauts dirigeants en fonction de leurs objectifs de rendement et des critères déterminés annuellement selon les lignes directrices établies par le comité de rémunération du conseil d'administration. Le nombre d'actions octroyées est établi au titre de la rémunération globale des dirigeants.

Un sommaire du statut du régime d'actions différées de la Compagnie et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-dessous.

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	<b>Nombre</b>	Nombre	Nombre
En circulation au début de l'exercice	<b>95 125</b>	127 000	-
Octroyées	<b>75 000</b>	10 000	135 000
Émises	<b>(31 708)</b>	(31 375)	-
Annulées	<b>(1 000)</b>	(10 500)	(8 000)
En circulation à la fin de l'exercice	<b>137 417</b>	95 125	127 000

#### (h) Régime d'achat d'actions

La Compagnie possède un régime d'achat d'actions selon lequel la Compagnie contribue à 75 % des premiers 5 % du salaire versé en contribution par l'employé à l'égard de l'achat d'actions sur le marché libre. Aucune action n'est émise à partir de la trésorerie conformément au présent plan. Certaines actions achetées sur le marché n'ont en fin de compte pas été distribuées aux employés en raison de la cessation d'emploi ou de la démission de ces derniers avant la date de distribution. En 2010, la Compagnie a revendu ces actions sur le marché, entraînant un gain de 451 000 \$ comptabilisé dans le surplus d'apport.

#### (i) Rémunération à base d'actions

La Compagnie impute à la dépense la juste valeur de toute rémunération octroyée à base d'actions.

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Options d'achat d'actions	7 119	5 326	3 504
Régime de bonification en actions	323	499	263
Régime d'actions différées	247	255	268
	<b>7 689</b>	6 080	4 035

#### (j) Résultats par action

##### Calcul du bénéfice (perte) de base par action

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Numérateur :			
Bénéfice net (perte nette)	279 793	114 123	(9 916)
Dénominateur :	<b>Nombre</b>	Nombre	Nombre
Moyenne pondérée des actions en circulation	371 391 919	352 755 443	295 430 161
	<b>\$/action</b>	\$/action	\$/action
Bénéfice (perte) de base par action	0,75	0,32	(0,03)

##### Calcul du bénéfice (perte) dilué par action

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Numérateur :			
Bénéfice net (perte nette)	279 793	114 123	(9 916)
Dénominateur :	<b>Nombre</b>	Nombre	Nombre
Moyenne pondérée des actions en circulation	371 391 919	352 755 443	295 430 161
Effet dilutif des options d'achat d'actions des employés	1 777 066	1 745 438	-
Effet dilutif du régime de bonification en actions et du régime d'actions différées	86 219	130 289	-
Moyenne totale des actions ordinaires en circulation	<b>373 255 204</b>	354 631 170	295 430 161
	<b>\$/action</b>	\$/action	\$/action
Bénéfice (perte) dilué par action	0,75	0,32	(0,03)

Les instruments de capitaux propres exclus du calcul du résultat dilué par action qui pourraient avoir un effet dilutif ultérieur étaient comme suit :

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	<b>Nombre</b>	Nombre	Nombre
Options d'achat d'actions	<b>553 856</b>	294 856	6 510 807
Bons de souscription	-	160 000	-
	<b>553 856</b>	454 856	6 510 807

## 22. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs d'IAMGOLD dans la gestion du capital sont de :

- S'assurer que la Compagnie a la capacité financière suffisante afin de soutenir ses exploitations, les plans de mise en valeur en cours et la stratégie de croissance à long terme;
- Fournir un rendement supérieur aux actionnaires;
- S'assurer que la Compagnie satisfait aux clauses restrictives de la facilité de crédit; et
- Protéger la valeur de la Compagnie en ce qui a trait au marché et aux risques de fluctuations.

Les éléments du capital de la Compagnie sont les suivants :

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009
	<b>\$</b>	\$
Trésorerie et équivalents	<b>270 779</b>	191 374
Lingot d'or (valeur marchande 140 551 \$; 31 décembre 2009 – 108 749 \$)	<b>40 411</b>	40 408
Facilité de crédit	-	-
Actions ordinaires	<b>2 255 875</b>	2 203 269

La structure financière de la Compagnie reflète les exigences d'une compagnie axée sur la croissance au sein d'une industrie fortement capitalistique qui connaît des délais de développement ainsi que des risques associés aux coûts en capital et à la synchronisation de la fin d'un projet. Les facteurs influençant ces risques, qui sont hors du contrôle de la Compagnie, sont notamment la disponibilité des ressources, l'émission des permis nécessaires, les coûts des différents intrants et la volatilité du prix de l'or.

La justesse de la structure financière de la Compagnie est continuellement évaluée et ajustée si nécessaire en tenant compte de la stratégie de la Compagnie, des prix à terme de l'or et du niobium, de l'industrie minière, des conditions économiques et des risques associés. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure financière, la Compagnie peut ajuster ses dépenses en capital, ajuster le montant de distribution de ses dividendes, émettre de nouvelles actions, acheter des actions pour annulation conformément à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, augmenter sa facilité de crédit, émettre une nouvelle dette, rembourser une dette existante ou vendre des lingots d'or. Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la gestion du capital par la Compagnie au cours de l'exercice.

La structure financière de la Compagnie a été modifiée au cours de 2010 en vue de financer les objectifs de croissance de la Compagnie. Le 25 mars 2010, la Compagnie a augmenté sa facilité de crédit renouvelable garantie de 140 000 000 \$ à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 350 000 000 \$ (note 17). Au 31 décembre 2010, aucun fonds n'avait été tiré sur la facilité de crédit. De plus, le 23 avril 2010, la Compagnie a conclu une facilité de 50 000 000 \$ visant l'émission de lettres de crédit. La Compagnie satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Comme il est expliqué à la note 21, la Compagnie a émis des actions accréditives en 2010 pour un produit brut totalisant 41 500 000 \$ CA pour financer des dépenses en ressources prescrites du projet Westwood. Les bons de souscription de la Compagnie ont également été exercés en août 2010 entraînant l'émission de 160 000 actions pour un produit brut de 2 366 000 \$ CA.

La Compagnie a annoncé le versement d'un dividende annuel en 2010 de 0,08 \$ par action payable le 14 janvier 2011, totalisant 29 828 000 \$ (2009 – 0,06 \$ par action payable le 12 janvier 2010 pour un montant de 22 133 000 \$). La Compagnie a d'ailleurs annoncé qu'elle comptait verser ses dividendes semestriellement.

### 23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (PERTE)

	Écart de conversion cumulé	Gain (perte) non réalisé sur titres de placement	Impact fiscal	Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2007	25 047	(909)	81	24 219
Variation en 2008	(80 606)	(5 749)	908	(85 447)
Solde au 31 décembre 2008	(55 559)	(6 658)	989	(61 228)
Variation en 2009	103 040	24 610	(3 758)	123 892
Solde au 31 décembre 2009	<b>47 481</b>	<b>17 952</b>	<b>(2 769)</b>	<b>62 664</b>
Variation en 2010	<b>35 107</b>	<b>22 060</b>	<b>(2 364)</b>	<b>54 803</b>
Solde au 31 décembre 2010	<b>82 588</b>	<b>40 012</b>	<b>(5 133)</b>	<b>117 467</b>

### 24. PERTES DE VALEUR

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Projet Camp Caïman – Actifs d'exploration et de mise en valeur et écart d'acquisition	-	88 814	-
Buckreef – Actifs d'exploration et de mise en valeur et écart d'acquisition	-	9 255	111 582
Kitongo – Actifs d'exploration et de mise en valeur et écart d'acquisition	-	-	5 336
Nyangombe – Actifs d'exploration et de mise en valeur et écart d'acquisition	-	-	1 896
Propriété aurifère Magistral – Écart d'acquisition et redevances sur l'or	-	-	2 772
Autres propriétés d'exploration – Écart d'acquisition	-	-	2 470
Autres – Actifs d'exploration et de mise en valeur	-	-	5 805
	-	98 069	129 861
Perte de valeur des actifs d'exploration et de mise en valeur	-	73 967	97 034
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	28 239	32 827
Renversement d'un passif à long terme	-	(4 137)	-
	-	98 069	129 861

Il n'y a pas eu de pertes de valeur en 2010. Les pertes de valeur comptabilisées en 2009 et 2008 sont décrites comme suit :

**(a) Camp Caïman, Guyane française**

En juin 2009, les autorités françaises ont publié un document de travail d'un cadre minier dans lequel l'emplacement du projet Camp Caïman était désigné dans la zone d'exclusion de l'exploitation minière. À la fin de 2009, il n'y avait aucun progrès important en vue d'établir un cadre minier final et aucune garantie que le cadre final permettrait la mise en valeur du projet Camp Caïman. Les résultats du référendum tenu le 10 janvier 2010, au cours duquel la Guyane française a rejeté l'obtention d'une plus grande autonomie par rapport à la France, ont corroboré l'opinion de la Compagnie de l'à-propos d'enregistrer, en 2009, une perte de valeur hors caisse de la valeur comptable nette du projet de 88 814 000 \$ comprenant 28 239 000 \$ d'écart d'acquisition. La Compagnie a inclus dans la perte de valeur, l'élimination du solde payable pour le prix d'acquisition du projet Camp Caïman de 4 137 000 \$ pris en charge à l'acquisition de Cambior en 2006. Le solde, sans intérêt, était payable dans les 120 jours après le début de la production commerciale.

**(b) Projet Buckreef et autres sites d'exploration tanzaniens**

Étant donné que les coûts en capital estimés pour la mise en valeur du projet Buckreef étant considérablement plus élevés que prévu, une perte de valeur de 111 582 000 \$ a été enregistrée en 2008, comprenant une perte de valeur liée à l'écart d'acquisition de 25 668 000 \$. D'autres sites d'exploration tanzaniens ont subi une perte de valeur en 2008 de 9 532 000 \$, incluant une perte de valeur liée à l'écart d'acquisition de 4 217 000 \$.

En 2009, en collaboration avec le gouvernement de Tanzanie, la Compagnie a entrepris les démarches pour mettre fin aux ententes de coentreprise de Buckreef. Les transactions envisagées pour la vente du projet Buckreef ne correspondaient pas aux critères d'évaluation, la Compagnie a donc décidé de se dessaisir des propriétés associées. Cette décision a entraîné l'enregistrement d'une perte de valeur de 9 255 000 \$ reliée aux coûts d'acquisition de Buckreef et aux propriétés d'exploration en Tanzanie.

**(c) Propriété aurifère Magistral, Mexique**

En 2008, une perte de valeur de 2 772 000 \$ de l'écart d'acquisition a été comptabilisée par rapport à la propriété Magistral Gold Royalty au Mexique qui n'a pas produit tel que prévu à son acquisition.

**(d) Autres propriétés d'exploration**

Une perte de valeur de 5 975 000 \$ en 2008, comprenant une perte de valeur liée à l'écart d'acquisition de 170 000 \$, a aussi été comptabilisée à l'égard de projets d'exploration et de mise en valeur au Botswana et au Pérou qui ont donné des résultats infructueux.

**25. FRAIS (REVENUS) D'INTÉRÊTS NETS**

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Frais d'intérêts sur la facilité de crédit	324	639	380
Frais de la facilité de crédit	3 356	851	478
Autre	85	50	26
	<b>3 765</b>	1 540	884
Moins : intérêts capitalisés sur la dette	-	-	(209)
Frais d'intérêt totaux	<b>3 765</b>	1 540	675
Revenus d'intérêts sur la trésorerie et équivalents	(157)	(790)	(1 735)
Autres revenus d'intérêts	(51)	(70)	(637)
Revenus d'intérêts totaux	<b>(208)</b>	(860)	(2 372)
Frais (revenus) d'intérêts nets	<b>3 557</b>	680	(1 697)

**26. PERTE (GAIN) SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	Note	<b>2010</b>	2009	2008
Variation non réalisée de la juste valeur des :		\$	\$	\$
Dérivés – Contrats d'option et contrats à terme sur l'or	15	11 831	1 643	2 107
Dérivés – Contrats de change	15	-	(573)	573
Dérivés – Contrats d'option et de swap sur le mazout	15	1 093	(1 896)	803
Dérivés – Contrats d'option sur l'aluminium	15	186	(186)	-
Dérivés intégrés de l'or à recevoir		-	-	(285)
Autres (bons de souscription détenus à titre d'investissement et dérivés intégrés)		(3 611)	(5 119)	1 143
Perte (gain) non réalisée sur instruments dérivés		9 499	(6 131)	4 341
Perte (gain) réalisée sur :				
Dérivés – Contrats sur l'or	15	902	-	-
Dérivés – Contrats de change	15	3 085	(2 890)	-
Dérivés – Contrats sur le mazout	15	(146)	1 974	-
Dérivés – Contrats d'option sur l'aluminium	15	(79)	-	-
Perte (gain) réalisée sur instruments dérivés		3 762	(916)	-
Perte (gain) sur instruments dérivés		13 261	(7 047)	4 341

**27. AUTRES DÉPENSES (REVENUS), NET**

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Gain sur la vente de titres de placement	(21 042)	(2 473)	-
Perte de valeur sur des titres de placement	-	4 579	789
Gain sur disposition d'actifs	(4 150)	(1 878)	(4 773)
Indemnités de départ	52	2 210	4 854
Autre	779	(634)	640
	(24 361)	1 804	1 510

**28. INFORMATION RELIÉE AUX ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Intérêts payés	2 686	1 350	339
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers payés	114 300	29 022	42 420

## 29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### (a) Frais de redevances

La production de certaines propriétés minières est assujettie à des redevances de tierces parties (incluses dans les coûts d'exploitation minière) qui sont calculées sur diverses bases résumées ci-dessous.

Exercices terminés le 31 décembre	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Rosebel <sup>(1)</sup>	26 363	18 356	29 458
Essakane <sup>(2)</sup>	4 538	-	-
Doyon <sup>(3)</sup>	-	-	4 613
Mouska <sup>(4)</sup>	966	1 102	1 006
Géant Dormant <sup>(5)</sup>	-	-	398
Mupane <sup>(6)</sup>	3 336	2 792	4 344
Sadiola <sup>(7)</sup>	8 601	7 795	9 025
Yatéla <sup>(7)</sup>	4 233	5 254	3 464
Total inclus dans les coûts d'exploitation minière	48 037	35 299	52 308

- (1) Redevance de 2 % sur la production d'onze d'or payable en nature et un droit participatif de 6,5 % du montant excédant un prix du marché de l'or de 425 \$ l'onze si applicable, en utilisant pour chaque trimestre civil la moyenne des prix du marché déterminés par le marché London Bullion, P.M. Fixing.

0,25 % de toute la production minérale de Rosebel payable à un organisme de charité ayant comme objectif de promouvoir le développement local des ressources naturelles au Suriname.

10 % de l'excédent, si excédent il y a, du prix moyen trimestriel du marché de l'or au-dessus de 300 \$ l'onze pour la production d'or en provenance des portions de roches molles et transitoires et au-dessus de 350 \$ l'onze pour la production en provenance de la portion de roches dures de la propriété Rosebel après le début de la production commerciale, et dans chaque cas, après déduction d'une redevance fixe de 2 % sur la production d'or payable en nature, jusqu'à un maximum de 7 000 000 d'onces produites. En 2008, IAMGOLD a acquis 84,55 % des actions en circulation d'EURO Ressources, propriétaire de cette participation en droit de redevances. L'actif minier en découlant est amorti en fonction de la durée des réserves et des ressources de la mine Rosebel.

- (2) En 2010, 3 % de l'or vendu appliqué au prix de l'or au marché le jour précédent l'expédition.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la redevance est calculée selon un pourcentage de l'or vendu au prix de l'or du marché le jour précédent l'expédition; le pourcentage de redevances varie en fonction du prix de l'or au marché : 3 % si le prix de l'or au marché est inférieur ou égal à 1 000 \$ l'onze; 4 % si le prix de l'or au marché se situe entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'onze; ou 5 % si le prix de l'or au marché est supérieur à 1 300 \$ l'onze.

- (3) 24,75 % sur tout excédent du prix moyen annuel du marché dépassant 375 \$ par once d'or produite. En juillet 2008, la Compagnie a acquis le droit de redevances sur la propriété Doyon/Westwood pour une contrepartie au comptant de 13 050 000 \$. Le paiement a été comptabilisé comme une diminution de 4 574 000 \$ des frais courus de redevances engagés au cours du premier semestre de 2008 et une augmentation de l'actif minier de 8 476 000 \$. Cet actif minier sera amorti sur la durée des réserves et des ressources de la mine Doyon (fermeture en décembre 2009) et du projet Westwood (commencement de la production prévue pour le début de 2013).
- (4) Deux redevances de 0,2 % et 2,0 % respectivement de la production d'or.
- (5) Une redevance de 2 % du bénéfice brut d'exploitation et une autre de 15 % du bénéfice net d'exploitation en prenant en considération l'investissement en capital cumulatif et les dépenses de remise en état. La mine Géant Dormant a cessé ses activités en 2008 à l'épuisement de ses réserves et a été vendue ultérieurement par la Compagnie.
- (6) Redevance de 5 % des revenus selon le prix du marché à la date de la livraison.

- (7) Une redevance de 3 % des revenus et une redevance de 3 % du montant net des ventes moins les frais de raffinage et de traitement.

La Compagnie est aussi assujettie à une redevance de 3 % du montant net des ventes, moins les frais de raffinage et de traitement, reliée à ses participations directes (mines Tarkwa et Damang). Ces frais de redevances totalisaient 6 689 000 \$ en 2010 (4 785 000 \$ en 2009; 4 097 000 \$ en 2008) et se retrouvent dans le bénéfice provenant des participations directes à l'état des résultats consolidés. Le gouvernement du Ghana a confirmé qu'une augmentation du taux de redevances à 5 % entrera en vigueur en mars 2011.

**(b) Frais de gestion**

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Coentreprises :			
Sadiola (1 % des revenus)	1 435	1 301	1 505
Yatéla (1 % des revenus)	706	876	578
Inclus dans les coûts d'exploitation minière	2 141	2 177	2 083
Participations directes			
Tarkwa (2,5 % des revenus)	4 247	3 064	2 600
Damang (montant fixe)	284	284	284
Inclus dans le bénéfice provenant des participations directes	4 531	3 348	2 884
Total des frais de gestion	6 672	5 525	4 967

**(c) Obligations contractuelles des exploitations**

<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>Paiements venant à échéance par période</b>				
	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>2 à 3 ans</b>	<b>4 à 5 ans</b>	<b>Après 5 ans</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements pour coûts capitalisés	32 152	32 152	-	-	-
Obligations d'achat	41 180	41 180	-	-	-
Contrats de location-exploitation	5 869	1 862	2 578	1 097	332

Les engagements pour coûts capitalisés font référence aux obligations contractuelles de terminer les installations à certaines des mines de la Compagnie. Les obligations d'achat concernent des conventions d'achat de biens et de services exigibles et lient légalement la Compagnie. Les contrats de location-exploitation désignent les obligations de paiement total associées à ces contrats.

**(d) Réclamations**

La Compagnie fait l'objet de diverses réclamations, poursuites en justice, réclamations potentielles et plaintes dans le cours normal de ses activités. La Compagnie est aussi assujettie à la possibilité de nouvelles cotisations d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers pour certains exercices. La Compagnie ne croit pas que des décisions défavorables dans quelque procédure en suspens ou menace de procédure relative à quelque cotisation éventuelle ou à quelque montant qu'elle devrait verser, le cas échéant, auraient une incidence défavorable sur sa situation financière. Aucun montant à titre de provision n'a été inclus aux états financiers.

**(e) Projet Camp Caïman**

Au cours du premier trimestre de 2008, le gouvernement français a indiqué qu'il ne permettrait pas la poursuite du projet Camp Caïman, et la Compagnie a répondu en entamant deux actions en justice au deuxième semestre de 2009 au tribunal administratif de la Guyane française, la première contestant la légalité de la décision du gouvernement français et la deuxième demandant un dédommagement de 275 000 000 € pour les dommages résultants de cette décision.

Par suite de la décision du tribunal administratif rendue le 27 mai 2010 relativement à la première action en justice, qui annulait la décision du gouvernement de refuser un permis d'exploitation pour le projet Camp Caïman et qui ordonnait au gouvernement de statuer à nouveau sur la demande d'application de la Compagnie pour un tel permis, le gouvernement français, par l'entremise du Préfet de la Guyane française, a annoncé une nouvelle décision le 26 août 2010 qui refusait encore une fois un permis d'exploitation minière au projet Camp Caïman invoquant des raisons environnementales plus détaillées que celles indiquées dans la décision annulée à l'appui de ses conclusions.

La Compagnie a déposé un appel de cette nouvelle décision le 26 octobre 2010 avec l'aide d'experts environnementaux, et le 8 mars 2011, elle a aussi déposé la documentation supplémentaire liée à la deuxième action en justice réclamant un dédommagement de 275 000 000 € en réponse aux documents déposés par le Préfet le 13 août 2010 dans ce dossier. Aucun montant à titre de provision n'a été inclus aux états financiers. En 2009, la Compagnie a comptabilisé une perte de valeur hors caisse de 88 814 000 \$ de la valeur comptable nette du projet, comprenant 28 239 000 \$ pour l'écart d'acquisition.

**(f) Projet Quimsacocha en Équateur**

En novembre 2009, la réglementation détaillée sur l'industrie minière et l'environnement en ce qui concerne la loi minière équatorienne adoptée en février 2009 a été achevée et approuvée par le président Correa. En 2010, la Compagnie a obtenu les permis requis autorisant l'utilisation d'eau captée en réservoir pour les travaux d'exploration et de faisabilité au projet Quimsacocha en Équateur. La Compagnie entretient des contacts et un dialogue réguliers avec les fonctionnaires du gouvernement dans le but d'obtenir des éclaircissements concernant des points fiscaux et autres. Un modèle de contrat minier, qui devrait clarifier certaines questions, est en cours d'élaboration par le gouvernement équatorien.

L'évaluation de la viabilité financière du projet se poursuit parallèlement aux efforts de la Compagnie de clarifier des aspects fiscaux primordiaux et autres aspects pertinents. La valeur comptable du projet Quimsacocha comprise dans les actifs capitalisés d'exploration et de mise valeur s'élevait à 26 771 000 \$ au 31 décembre 2010.

**30. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Il n'y a pas eu d'importantes opérations entre apparentés en 2010, 2009 et 2008.

### 31. INFORMATION SECTORIELLE

Le secteur des mines aurifères de la Compagnie est divisé par régions géographiques telles que décrites ci-dessous :

- Suriname :
  - Mine Rosebel
- Burkina Faso :
  - Mine Essakane
- Canada :
  - Division Doyon comprenant la mine Doyon, fermée en décembre 2009, la mine Mouska et le projet Westwood
  - Mine Géant Dormant fermée en octobre 2008
- Botswana :
  - Mine Mupane
- Mali :
  - Coentreprise dans la mine Sadiola; le 29 décembre 2009, la Compagnie a acquis une participation supplémentaire de 3 % qui a porté la participation totale dans la coentreprise à 41 % (note 4(d))
  - Coentreprise dans la mine Yatéla (40 %)
- Ghana :
  - Participation directe dans la mine Tarkwa (18,9 %)
  - Participation directe dans la mine Damang (18,9 %)

Les secteurs de la Compagnie incluent aussi les activités non aurifères de la mine Niobec au Canada, l'exploration et la mise en valeur ainsi que l'administration générale, qui comprend également des droits de redevances.

La mine Essakane au Burkina Faso, qui est entrée en production le 16 juillet 2010 était auparavant comprise dans le secteur d'exploration et de mise en valeur. En 2010, elle a été reclassée dans le secteur des mines aurifères et les chiffres comparatifs de 2009 et de 2008 ont été retraités en conséquence.

**Exercice terminé le 31 décembre 2010**

	Mines aurifères						Total
	Suriname	Burkina Faso	Canada	Botswana	Mali	Ghana	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	517 406	154 574	45 943	70 173	214 082	-	1 002 178
Amortissement et épuisement	51 581	22 395	68	13 654	13 691	-	101 389
Bénéfice provenant des participations directes	-	-	-	-	-	56 496	56 496
Dépenses d'exploration et mise en valeur	300	1 078	4 450	140	2 415	-	8 383
Frais (revenus) d'intérêts nets	-	-	340	-	-	-	340
Autres dépenses (revenus), net	(1 196)	-	-	-	877	-	(319)
Bénéfice net (perte nette)	172 280	68 744	(8 150)	(10 032)	44 914	56 496	324 252
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	51 642	128 326	103 270	3 557	10 895	-	297 690
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	-	-	4 741	-	-	-	4 741
<b>Au 31 décembre 2010 :</b>							
Participations directes, droits de redevances, actifs miniers, exploration et mise en valeur, et actifs incorporels	427 106	706 289	390 904	21 567	30 944	186 963	1 763 773
Actifs totaux	727 577	867 820	514 732	52 866	144 082	246 122	2 553 199

	Total Mines aurifères	Niobium	Exploration et mise en valeur	Général	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	1 002 178	158 654	-	6 413	1 167 245
Amortissement et épuisement	101 389	20 828	258	10 218	132 693
Bénéfice provenant des participations directes	56 496	-	-	-	56 496
Dépenses d'exploration et mise en valeur	8 383	-	37 642	-	46 025
Frais (revenus) d'intérêts nets	340	52	(16)	3 181	3 557
Autres dépenses (revenus), net	(319)	(313)	(4 352)	(19 377)	(24 361)
Bénéfice net (perte nette)	324 252	39 091	(2 377)	(81 173)	279 793
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	297 690	65 867	8 569	-	372 126
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	4 741	-	(3 971)	-	770
<b>Au 31 décembre 2010 :</b>					
Participations directes, droits de redevances, actifs miniers, exploration et mise en valeur, et actifs incorporels	1 763 773	416 122	98 358	96 839	2 375 092
Actifs totaux	2 553 199	461 029	110 229	370 490	3 494 947

**Exercice terminé le 31 décembre 2009**

	Mines aurifères						Total
	Suriname	Burkina Faso	Canada	Botswana	Mali	Ghana	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Revenus	374 637	-	112 715	45 090	217 675	-	750 117
Amortissement et épuisement	52 043	-	21 161	14 757	26 167	-	114 128
Bénéfice provenant des participations directes	-	(491)	-	-	-	36 527	36 036
Dépenses d'exploration et mise en valeur	711	-	3 813	67	2 251	-	6 842
Frais (revenus) d'intérêt nets	-	-	211	-	-	-	211
Bénéfice net (perte nette)	103 319	581	11 454	(9 771)	60 613	36 527	202 723
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	70 104	249 331	82 430	3 898	5 461	-	411 224
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	-	-	13 892	-	-	-	13 892
<b>Au 31 décembre 2009 :</b>							
Participations directes, droits de redevances, actifs miniers, exploration et mise en valeur, et actifs incorporels	426 812	596 630	282 532	29 445	27 252	173 279	1 535 950
Actifs totaux	661 769	631 058	404 640	54 866	182 901	232 438	2 167 672

	Total Mines aurifères	Niobium	Exploration et mise en valeur	Général	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
	Revenus	750 117	159 332	-	4 890
Amortissement et épuisement	114 128	24 973	1 758	12 988	153 847
Bénéfice provenant des participations directes	36 036	-	-	-	36 036
Dépenses d'exploration et mise en valeur	6 842	-	32 920	-	39 762
Pertes de valeur	-	-	98 069	-	98 069
Frais (revenus) d'intérêt nets	211	38	-	431	680
Autres dépenses (revenus), net	-	-	802	1 002	1 804
Bénéfice net (perte nette)	202 723	49 653	(132 536)	(5 717)	114 123
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	411 224	26 299	15 041	-	452 564
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	13 892	-	(29 559)	7 625	(8 042)
<b>Au 31 décembre 2009 :</b>					
Participations directes, droits de redevances, actifs miniers, exploration et mise en valeur, et actifs incorporels	1 535 950	351 485	57 081	105 250	2 049 766
Actifs totaux	2 167 672	394 422	72 451	362 244	2 996 789

**Exercice terminé le 31 décembre 2008**

	Mines aurifères						Total
	Suriname	Burkina Faso	Canada	Botswana	Mali	Ghana	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	281 729	-	167 078	62 129	208 338	-	719 274
Amortissement et épuisement	42 299	-	50 712	15 233	24 996	-	133 240
Bénéfice provenant des participations directes	-	-	-	-	-	24 273	24 273
Dépenses d'exploration et mise en valeur	5 130	-	5 667	13	1 751	-	12 561
Autres dépenses (revenus), net	(4 420)	-	2 314	-	5 440	-	3 334
Bénéfice net	45 391	-	19 951	10 997	40 954	24 273	141 566
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	85,079	-	36,057	2,184	13,324	-	136,644
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	-	-	(8 972)	-	-	-	(8 972)

	Total Mines aurifères	Niobium	Exploration et mise en valeur	Général	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	719 274	143 134	-	7 228	869 636
Amortissement et épuisement	133 240	27 235	1 044	8 110	169 629
Bénéfice provenant des participations directes	24 273	-	-	-	24 273
Dépenses d'exploration et mise en valeur	12 561	-	18 551	2 516	33 628
Pertes de valeur	-	-	127 089	2 772	129 861
Frais (revenus) d'intérêts nets	-	25	-	(1 722)	(1 697)
Autres dépenses (revenus), net	3 334	-	2 113	(3 937)	1 510
Bénéfice net (perte nette)	141 566	49 356	(136 472)	(64 366)	(9 916)
Coûts en immobilisations pour les actifs miniers et exploration et mise en valeur	136 644	22 862	9 813	-	169 319
Augmentation (diminution) des écarts d'acquisition	(8 972)	-	(30 055)	19 425	(19 602)

## 32. COENTREPRISES

Les montants suivants représentent la participation proportionnelle dans les coentreprises de :

- La mine Sadiola : le 29 décembre 2009, la Compagnie a acquis une participation supplémentaire de 3 % augmentant ainsi sa participation à 41 % dans la coentreprise Sadiola (note 4(d)); et
- La mine Yatéla (40 %).

En 2010, la quote-part de la Compagnie d'ajouts d'actifs miniers dans ses coentreprises s'élevait à 10 895 000 \$ (5 461 000 \$ en 2009; 13 324 000 \$ en 2008).

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009
	\$	\$
Actifs à court terme	67 160	112 333
Actifs à long terme	76 922	70 568
	144 082	182 901
Passifs à court terme	35 277	30 911
Passifs à long terme	16 620	16 964
	51 897	47 875

<b>Exercices terminés le 31 décembre</b>	<b>2010</b>	2009	2008
	\$	\$	\$
Revenus	214 082	217 675	208 338
Dépenses (comprenant les impôts sur les bénéfices)	169 168	157 062	167 384
Bénéfice net	44 914	60 613	40 954
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	60 928	81 483	32 244
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(10 772)	(7 780)	(22 071)



# IAMGOLD

C O R P O R A T I O N

IAMGOLD Corporation  
401 Bay Street, bur. 3200, C.P. 153  
Toronto (Ontario) Canada M5H 2Y4  
Sans frais 1 888 IMG 9999  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)